



NOTE D'INFORMATION 2017



Présentation des émetteurs souverains de
l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

AOÛT 2017

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

A télécharger sur www.investir-en-zoneuemoa.com

Ensemble,
construisons l'UMOA de demain



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	9
1. Présentation générale du pays	10
2. Situation économique récente et perspectives	12
2.1 - Secteur réel.....	12
2.2 - Finances publiques.....	16
2.3 - Balance des paiements.....	18
2.4 - Situation monétaire.....	20
3. Climat des affaires	21
4. Intégration régionale et commerce	22
5. Facteurs de risques	23
6. Enjeux, défis et perspectives de développement	24
7. Situation de la dette	26
7.1 - Dette extérieure.....	26
7.2 - Dette intérieure.....	27
7.3 - Dette de marché en monnaie locale.....	28
7.4 - Stratégie d'endettement.....	31
7.5 - Viabilité et soutenabilité.....	32
Annexes	37
Annexe I : Détail du Stock de la dette extérieure.....	38
Annexe II : Détail du Stock de la dette intérieure.....	38
Annexe III : Détail des émissions du Togo de 2013 à 2016.....	39
Annexe IV : Détail des titres en vie en fin 2016.....	38
Lexique	41

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2012;
- estimations pour la période allant de 2013 à 2015;
- projections pour la période 2016 – 2017.

ATTESTATION DE L'ÉMETTEUR

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

N° 082/MEF/DGTCP/2017

Lomé, le 08 MAI 2017

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

Je soussigné, Yérima Mashoud **AMADOU**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Togo, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Toutefois, nous rappelons que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner que les réalisations effectives soient différentes des performances économiques attendues.

De même, certaines réalisations récentes sont susceptibles d'être modifiées du fait du cycle de recueil et d'établissement des statistiques économiques définitives qui sont arrêtées en principe en année N-3.

L'objectif visé à travers cette Note d'Information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'Etat du Togo, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement. Ce document n'est ni une indication ni une recommandation d'investissement.

Cette Note d'Information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, mais au moins une fois l'an, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Togo ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.



Le Directeur Général,

Mashoud Yérima AMADOU

ACRONYMES

AEN	: Avoir Extérieur Net
BAD	: Banque Africaine de Développement
BTP	: Bâtiments des Travaux Publics
CE	: Crédit à l'Economie
CFA	: Communauté Financière Africaine
CNPEJ	: Cellule Nationale de Promotion de l'Emploi et des Jeunes
DDP	: Direction de la Dette Publique
DE	: Direction de l'Economie
DGSCN	: Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DTS	: Droit de Tirage Spécial
FMI	: Fonds Monétaire International
GFP	: Gestion des Finances Publiques
IDE	: Investissement Direct Etranger
IRPP	: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
KPMG	: Klynveld Peat Marwick Goerdeler (Cabinet d'Audit)
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OTR	: Office Togolais des Recettes
PADAT	: Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo
PASA	: Projet d'Appui au Secteur Agricole
PER	: Programme Economique Régional
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNUD	: Programme des Nations unies pour le Développement
PPAAO	: Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
SCAPE	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SDMT	: Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
SGI	: Société de Gestion et d'Intermédiation
SIGFIP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
VA	: Valeur Actualisée
VN	: Valeur Nominale
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immuno-Déficient Acquis

BREF APERÇU DU PAYS



Population:
6 191 155 habitants

(source : DGSCN 2012)

Superficie:

56 600 km²

42% de la population
âgés de **moins de 15 ans**

(source : DGSCN 2012)

Capitale: **Lomé**

Langue Officielle: **Français**

Monnaie: **FCFA**



Régime Présidentiel

PIB Nominal en 2015:

2 367,4 milliards FCFA



(source : Banque Mondiale 2015)

- ▶ Une économie basée sur **l'agriculture, l'industrie extractive et le commerce**
- ▶ Le Togo est le **cinquième producteur de phosphate** au monde

Profitant d'un environnement social et politique stable, l'économie togolaise enregistre un taux de croissance annuel supérieur à 5% depuis 2012. La croissance économique robuste du Togo est soutenue par les investissements dans les infrastructures économiques et les bons résultats de l'industrie manufacturière et extractive. Le nouveau complexe industriel Scantogo-Mines a débuté

ses activités d'exploitation de calcaire en 2015. Le Togo fait partie des dix (10) économies qui ont le plus amélioré leur environnement des affaires, grâce à son gain de quinze (15) places au classement mondial du climat des affaires pour se situer désormais au 150^{ème} rang.

L'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques clés est fournie ci-après :

- Après une croissance de 5,3% en 2015 contre 5,9% en 2014, l'accroissement du PIB du Togo devrait se situer à 5,0% en 2016 et 2017, sous l'effet des investissements publics dans l'infrastructure.

- Le taux d'investissement, estimé à 21,2% du PIB en 2015, est prévu à 22,5% en 2016 et 23,6% en 2017. La part de l'investissement dans le PIB s'établirait autour de 23,1% en moyenne sur la période 2016-2017.

- Le déficit budgétaire s'est dégradé ces dernières années, mais s'est amélioré en 2015 en s'établissant à 0,9% du PIB, contre 3,4% en 2014. En 2016 et 2017, le déficit budgétaire devrait s'établir respectivement à 2,2% et 1,8% du PIB.

- L'inflation est restée faible en 2015 à 1,8%

et devrait se situer en moyenne à 1,6% sur la période 2016-2017, soit en dessous du seuil de 3% fixé dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

- Du côté du commerce extérieur, le volume des exportations a augmenté plus rapidement que les importations en 2015 et devrait ainsi contribuer à réduire le déficit de la balance courante. En 2015, le déficit du compte courant s'est établi à 6,8% du PIB; il devrait se situer à 6,7% du PIB en 2016 puis à 6,0% du PIB en 2017.

- La dette publique totale, estimée en moyenne à 49,1% du PIB sur la période 2010-2014, s'est établie à 58,5% du PIB en 2015 et est prévue à 57,7% du PIB en 2016.

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB Nominal (en milliards de FCFA)	1 696,9	1 829,7	1 974,0	2 016,1	2 216,2	2 367,4	2 552,5	2 755,5
Poids des secteurs (en % du PIB) :								
- Primaire	30,7	28,3	42,6	39,7	42,0	41,0	41,2	41,4
- Secondaire	14,5	15,6	18,4	18,7	17,3	17,6	17,8	18,0
- Tertiaire	54,7	56,1	39,0	41,6	40,8	41,4	41,1	40,6
Taux de croissance réel du PIB (en %)	6,1	6,4	6,5	4,0	5,9	5,3	5,0	5,0
Contribution à la croissance (en points de croissance) :								
- Primaire	0,0	0,1	0,5	0,0	3,1	-0,9	2,0	1,5
- Secondaire	0,8	2,7	1,7	0,8	0,0	1,4	0,6	0,7
- Tertiaire	5,3	3,6	4,4	3,2	2,8	4,7	2,4	2,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,6	25,6	24,2	24,6	23,1	21,2	22,5	23,6
- dont Taux d'investissement public (en % du PIB)	7,3	7,9	8,9	8,0	9,4	7,7	9,5	9,4
Taux d'inflation moyen annuel (en %)	1,5	3,6	2,6	1,8	0,2	1,8	1,2	1,9
Recettes totales et dons (en milliards de FCFA)	359,1	401,1	419,6	523,3	562,0	610,9	650,9	703,6
Recettes totales/PIB (en %)	21,2	22,0	21,3	26,0	25,4	25,9	25,6	25,6
Dépenses globales (en milliards FCFA)	354,5	420,8	535,0	620,8	636,7	631,7	706,6	752,5
Dépenses globales/PIB (en %)	20,9	23,0	27,2	30,8	28,8	26,7	27,7	27,4
Solde budgétaire global, dons compris (en milliards FCFA)	4,7	-19,7	-115,4	-94,8	-74,7	-20,8	-55,8	-48,9
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	0,3	-1,1	-5,8	-4,8	-3,4	-0,9	-2,2	-1,8
Solde du compte courant (en % du PIB)	-5,8	7,8	7,6	13,9	10,2	6,8	6,7	6,0
Dettes/PIB (en %)	--	46,9	46,0	50,9	52,7	58,5	57,7	--

Source : BCEAO, services nationaux, FMI

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

Généralités

Le Togo est une République démocratique et laïque. La langue officielle est le français. Il existe plusieurs langues nationales, dont les plus usuelles sont l'Ewé et le Kabiyè.

Le régime est présidentiel et pluraliste. Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans; il est rééligible. L'Assemblée Nationale représente le pouvoir législatif monocaméral du Togo et est composée de quatre-vingt-onze (91) membres. Les députés sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans.

Le Togo est divisé en cinq (5) régions administratives, elles-mêmes découpées en trente (30) préfectures. Du Sud vers le Nord, les cinq (5) régions administratives sont: région maritime (chef-lieu Lomé), région des plateaux (chef-lieu Atakpamé), région centrale (chef-lieu Sokodé), région de la Kara (chef-lieu Kara) et région des savanes (chef-lieu Dapaong).

Situation géographique

Situé en Afrique de l'Ouest, sur la côte du golfe de Guinée, le Togo est une étroite bande qui s'étale sur une superficie de 56 600 km². Il s'étire sur une longueur de 600 km et une largeur variant entre 50 et 150 km. Il est limité au Nord par le Burkina Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Bénin et à l'Ouest par le Ghana.

Sa situation géographique et son port en font une véritable plaque tournante pour des échanges commerciaux entre les pays de la sous-région.

Le relief togolais est composé principalement de deux (2) plaines couvertes de savanes séparées par la chaîne du Togo (Atakora), orientée du Nord-Est au Sud-Ouest. Les lacs sont nombreux et le plus grand est le lac Togo. Le pays jouit d'un climat tropical subdivisé en deux (2) grandes zones: une zone de type guinéen au Sud avec deux (2) saisons sèches (de novembre à mars et de juillet à août) et deux (2) saisons pluvieuses (de mars à juillet et de septembre à octobre); une seconde zone de type

soudanien recouvrant la moitié nord et caractérisée par une seule saison de pluies (de mai à octobre) et une saison sèche (de novembre à avril).

Population

Selon le recensement général effectué en 2012 par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), la population du Togo était de 6 191 155 habitants dont 3 009 095 hommes (48,6%) et 3 182 060 femmes (51,4%) avec une densité de 109 habitants/km². La projection de 2013 estimait la population à 6 614 197 habitants avec une densité moyenne de 117 habitants/km². Près d'un quart de cette population réside dans Lomé-Commune et 42% dans la région maritime. La population togolaise est également caractérisée par une prépondérance de jeunes avec 60% âgés de moins de 25 ans, 42% âgés de moins de 15 ans et 4% de plus de 65 ans. Le taux de croissance annuel moyen de la population est de 2,84% et l'indice synthétique de fécondité reste encore élevé (4,1 enfants par femme). Les effectifs de la population ont plus que doublé en 29 ans (1981-2010) et les projections tablent sur une hausse de la population de 25% à l'horizon 2020.

Selon la Banque Mondiale, la population est estimée à 7,1 millions d'habitants en 2015, dont environ 1,5 million vivent à Lomé et son agglomération.

Système politique

La République Togolaise est dirigée par un Président qui est le Chef de l'Etat. Son Gouvernement est placé sous la tutelle d'un Premier Ministre nommé par le Chef de l'Etat. Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable. Le pouvoir exécutif est détenu par le Gouvernement et le pouvoir législatif est dévolu au Parlement.

Le Togo a connu quatre (4) Présidents depuis son indépendance: Sylvanus Olympio en 1960, Nicolas Grunitzky en 1963, Eyadéma Gnassingbé en 1967 et Faure Gnassingbé depuis 2005.

L'assemblée représentative de la République Togolaise porte le nom d'Assemblée Nationale. Elle réunit quatre-vingt-onze (91) députés qui sont élus pour un mandat de cinq (5) ans. Selon le texte constitutionnel modifié par l'Assemblée Nationale le 31 décembre 2002, le Sénat est composé pour 2/3 de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et pour 1/3 de personnalités désignées par le Président de la République. La durée du mandat sénatorial est fixée à cinq (5) ans. Il est à noter cependant que les élections sénatoriales n'ont toujours pas eu lieu, si bien que l'existence du Sénat togolais demeure virtuelle.

Selon la Constitution togolaise, en son article 113, le Pouvoir Judiciaire, garant des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens, est indépendant du Pouvoir Législatif et du Pouvoir Exécutif. La Cour Suprême et la Haute Cour de Justice constituent les plus hautes instances judiciaires du Togo. La Cour Suprême est composée de deux (2) chambres: la chambre judiciaire et la chambre administrative. La Haute Cour de Justice est composée du Président et des Présidents de chambres de la Cour Suprême et de quatre (4) députés élus par l'Assemblée Nationale. Les prochaines élections présidentielles se tiendront en 2020 après les élections législatives prévues en 2018.

Santé

Concernant la situation sanitaire, le Togo n'a atteint aucune cible des OMD 4 et 5, malgré des évolutions positives depuis 1998 en matière d'accès et de qualité des soins de santé.

En 2013, les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile étaient de 47% et 88%, contre 80% et 158% respectivement en 1998. Le taux de mortalité maternelle a baissé de 478 pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 401 pour 100 000 naissances vivantes en 2013, mais reste de loin supérieur à la cible des OMD de 143 pour 100 000 naissances vivantes.

La prévalence de l'épidémie du VIH/SIDA est de 2,5%. Elle est quatre (4) fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

En 2014, le Togo comptait 8 médecins et 28 infirmiers pour 100 000 habitants. La question de la répartition géographique du personnel demeure un défi, 77% des médecins togolais travaillant à Lomé.

Il est relevé une tendance à la baisse de la part du budget de l'État allouée à la santé, qui est passée de 3,92% en 2012 à 3,62% en 2014.

La politique sanitaire du Togo est mise en œuvre dans le cadre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Après celui de la période 2012-2015, le Ministre en charge de la Santé a lancé officiellement, le 2 août 2016, le processus d'élaboration du nouveau Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2016-2022).

Education

En matière d'éducation de base, les indicateurs montrent que l'objectif 2 des OMD n'a pas été atteint. La durée attendue de scolarisation est passée de 9,3 ans en 1980 à 12,2 ans depuis 2011 et le taux net de scolarisation est passé de 86,5% en 2013 à 92,6% en 2014. La mise en œuvre de la politique visant à réduire les redoublements a permis au Togo de porter le taux d'achèvement au primaire de 77,7% en 2013 à 84,0% en 2014.

Avec l'appui d'organisations et de bailleurs de fonds internationaux, le Gouvernement a élaboré un plan stratégique, dénommé Plan Sectoriel de l'Education (PSE 2010-2020), dans le but de faire face aux défis du secteur de l'éducation.

Emploi

Le secteur primaire est le plus gros pourvoyeur d'emplois au Togo. Il emploie environ 70% de la population active et est dominé par les productions vivrières qui concourent à plus de 60% à la formation du PIB agricole.

La situation de l'emploi est caractérisée par un chômage de l'ordre de 6,5% au plan national, mais qui est principalement urbain (10,0% pour Lomé) en 2011 et surtout un sous-emploi massif estimé à 22,8% en 2011. Le diagnostic fait par le Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ) révèle que, selon le sexe, le taux de sous-emploi est de 23,1% pour les hommes et 22,4% pour les femmes.

Le secteur de l'emploi reste toujours confronté à plusieurs insuffisances dont les principales sont :

- une faible coordination des actions d'emploi en faveur des jeunes;

- une absence de visibilité du marché du travail pour aider à la prise de décision, du fait notamment de l'insuffisance du système d'information sur l'emploi;
- une faible structuration du cadre public de gestion des questions d'emploi;
- une faible capacité des structures d'intervention directe sur l'emploi;
- l'existence de facteurs qui ne favorisent pas une croissance économique créatrice d'emplois.

- le renforcement de la gouvernance du marché du travail;
- l'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre.

Le PNE a pour objectif principal d'accroître les opportunités d'emplois décentés afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Togo. A cet effet, le PNE se fixe comme objectifs spécifiques de réduire le taux de chômage de 0,50% par an et celui de sous-emploi de 1% par an.

Secteurs clés de l'économie

En 2015, les principaux secteurs clés de l'économie sont :

En vue de faire face aux défis posés par le chômage et le sous-emploi des jeunes, l'Etat togolais a initié et mis en œuvre une série de réformes dont le Plan National de l'Emploi (PNE) 2010-2020. Le PNE repose sur quatre (4) orientations stratégiques qui sont :

- l'amélioration de la capacité d'absorption de la main d'œuvre;
- la facilitation de l'accès des groupes vulnérables (personnes handicapées, jeunes et femmes) et migrants à l'emploi;

- le secteur primaire, qui représente 41,0% du PIB, tiré par l'agriculture;
- le secteur secondaire, représentant 17,6% du PIB, constitué des industries manufacturières et extractives;
- le secteur tertiaire qui représente 41,4% du PIB.

L'activité économique par secteur se répartit comme suit :

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,0	17,6	41,4
Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	-0,9	1,4	4,7

Source : Services nationaux, BCEAO

2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

2.1 SECTEUR RÉEL

En 2011, le Togo a connu un taux de croissance notable de 6,4% grâce à une bonne performance des secteurs secondaire et tertiaire, liée à l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique et de l'entrée en activité de grandes entreprises notamment dans le secteur minier et de matériaux de construction.

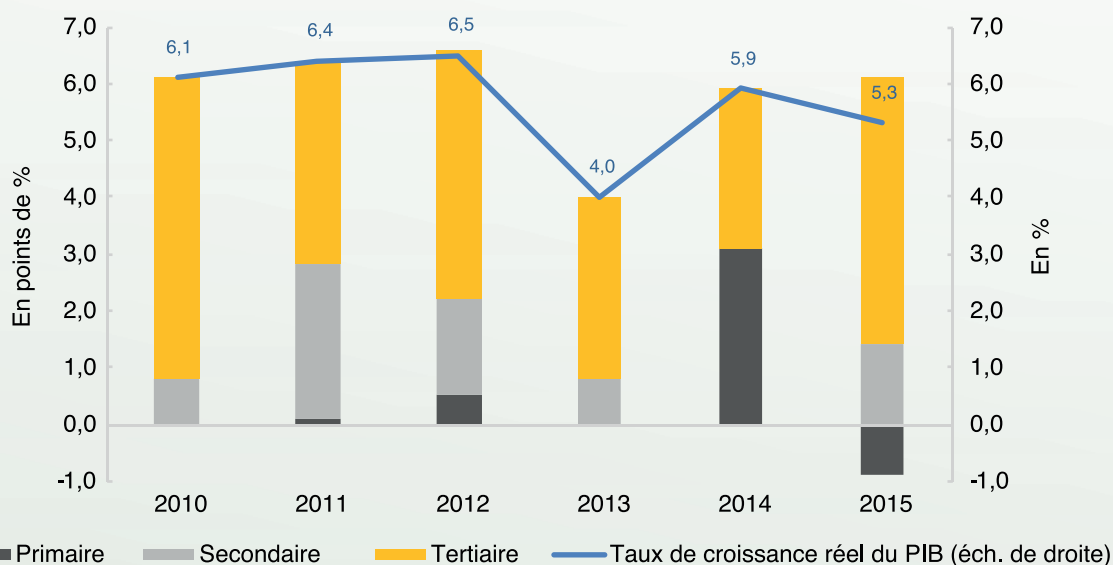
Cette croissance s'est cependant sensiblement décélérée, passant de 6,5% en 2012 à 4% en 2013, en raison principalement de la stagnation du secteur tertiaire.

En 2014, le taux de croissance du PIB réel s'est amélioré pour s'établir à 5,9%. Ce regain de dynamisme économique est imputable à l'activité du secteur agricole et aux importants investissements publics et privés engagés depuis 2012 dans le

cadre de l'amélioration et la construction des infrastructures de transport du pays.

Le Produit intérieur brut du Togo a enregistré un taux de croissance de 5,3% en 2015, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une décélération de la croissance dans le secteur primaire. La mise en œuvre de différents projets dans le secteur agricole tels que le Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), devrait contribuer à l'amélioration de la production agricole dans les années suivantes et ainsi, assurer une relance du secteur primaire.

Evolution de la croissance du PIB réel et contribution sectorielle



Source : Services nationaux, BCEAO

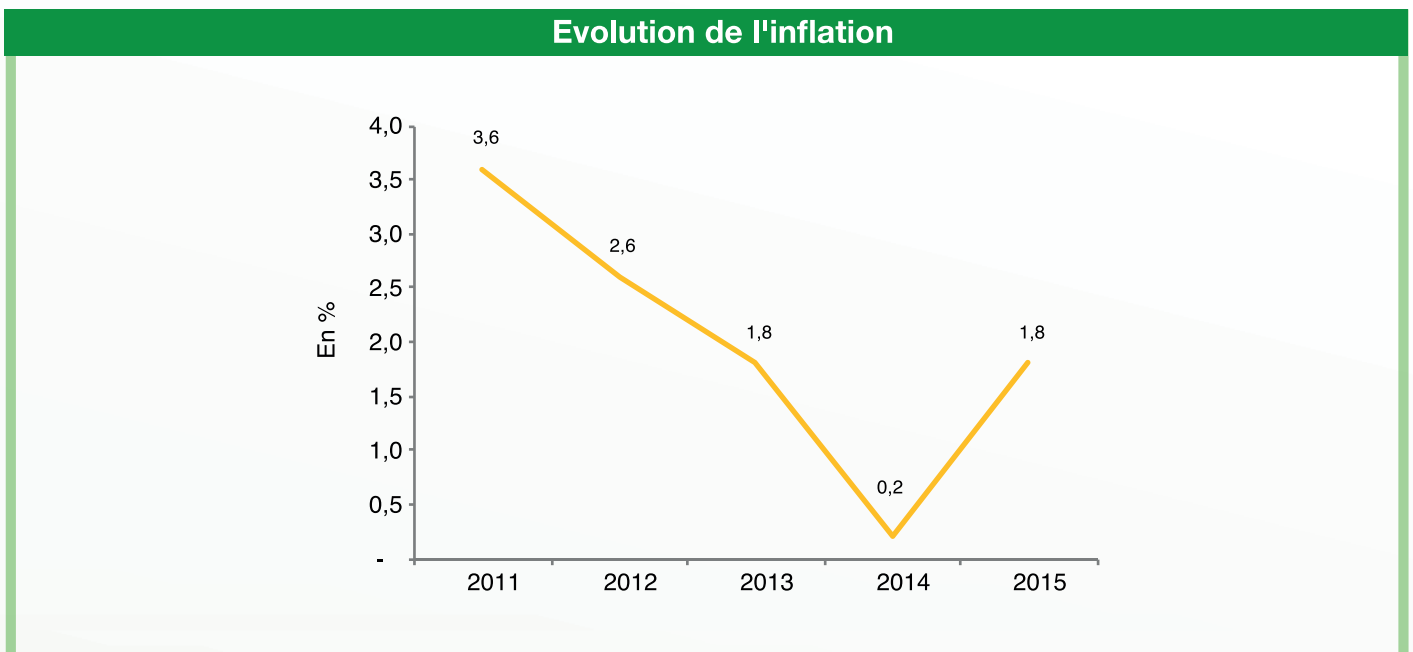
Le secteur secondaire a, quant à lui, enregistré un certain dynamisme en 2015 du fait de l'amélioration de l'offre d'énergie électrique, de l'accroissement de la production de phosphate, de clinker et de ciment en rapport avec la mise en production de la

SCANTOGO-MINES. Le secondaire a également bénéficié de la poursuite des travaux de renforcement des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, qui ont fortement impacté l'activité tertiaire, notamment le transport.

Concernant l'évolution des prix, l'inflation suit une tendance baissière depuis 2011, même si le niveau des prix a connu une nette hausse en 2015. L'inflation s'est située à 1,8% en 2015, contre 0,2% l'année précédente, en lien avec le renchérissement

des prix de certains produits vivriers et de la pêche, qui a cependant été atténué par la baisse des prix du carburant à la pompe.

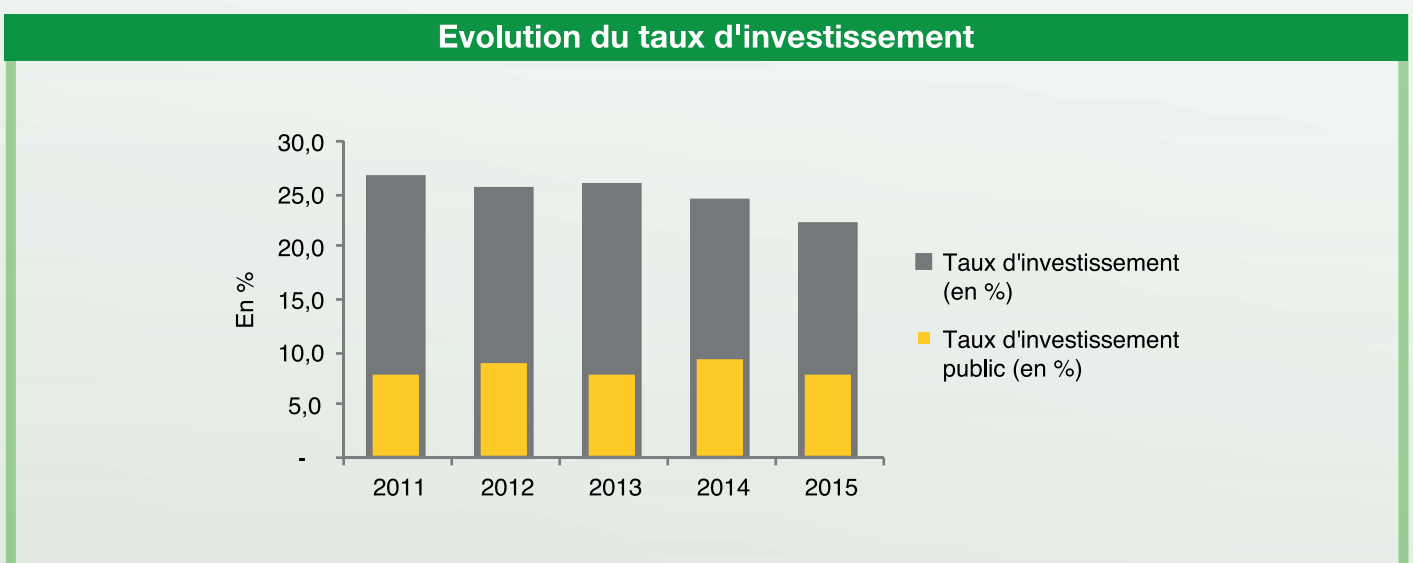
L'évolution de l'inflation est illustrée par le graphique ci-après :



Source : Services nationaux, BCEAO

Du **côté de la demande**, la consommation finale a augmenté de 2% en 2015, contre une progression de 3,6% en 2014. Le taux d'investissement global a légèrement baissé en 2015 à 21,2%, contre 23,1% en 2014, en raison de la baisse de l'investissement public d'environ 2 points de pourcentage (voir graphique ci-dessous). Les importations ont dimi-

nué en volume de 5,3% en 2015 alors qu'elles avaient augmenté de 26,3% en 2014. Cette tendance observée est imputable aux investissements réalisés en 2014 dans le cadre des travaux d'aménagement du port et de construction du nouvel aéroport.



Source : Services nationaux, BCEAO

La demande extérieure a également progressé, avec une hausse en termes réels des exportations

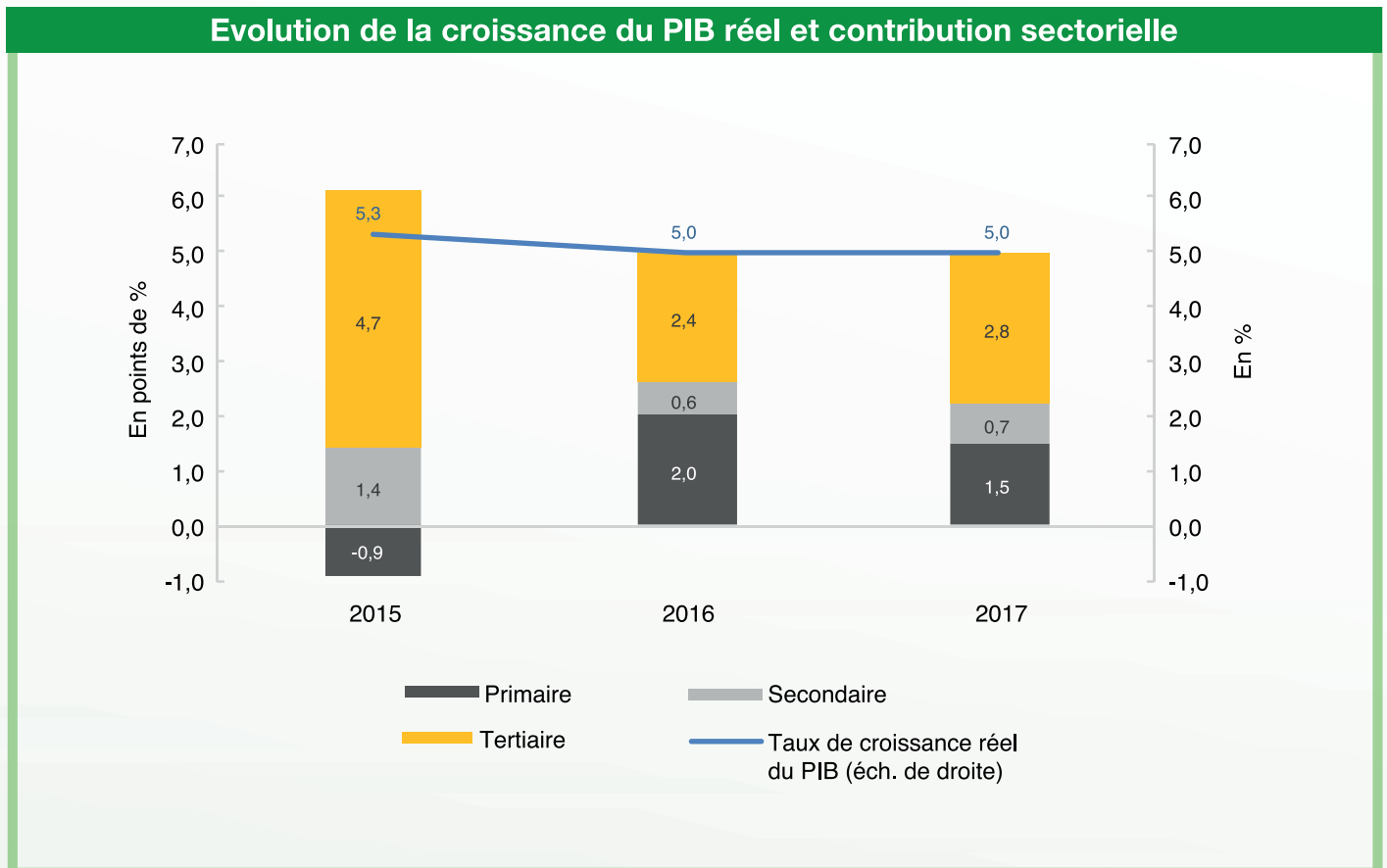
de biens et services de 10,7% en 2015, du fait de l'accroissement des ventes à l'étranger de clinker et

de la baisse relativement faible des cours des matières premières exportées par le Togo.

Situation en 2016 et perspectives

La croissance de l'économie togolaise devrait se

renforcer à partir de 2016, dans un contexte de poursuite de l'exécution des travaux d'infrastructures socio-économiques. Ainsi, le taux de croissance du PIB se situerait à 5,0% en 2016, puis 5,0% en 2017, contre 5,3% en 2015, comme illustré ci-après.

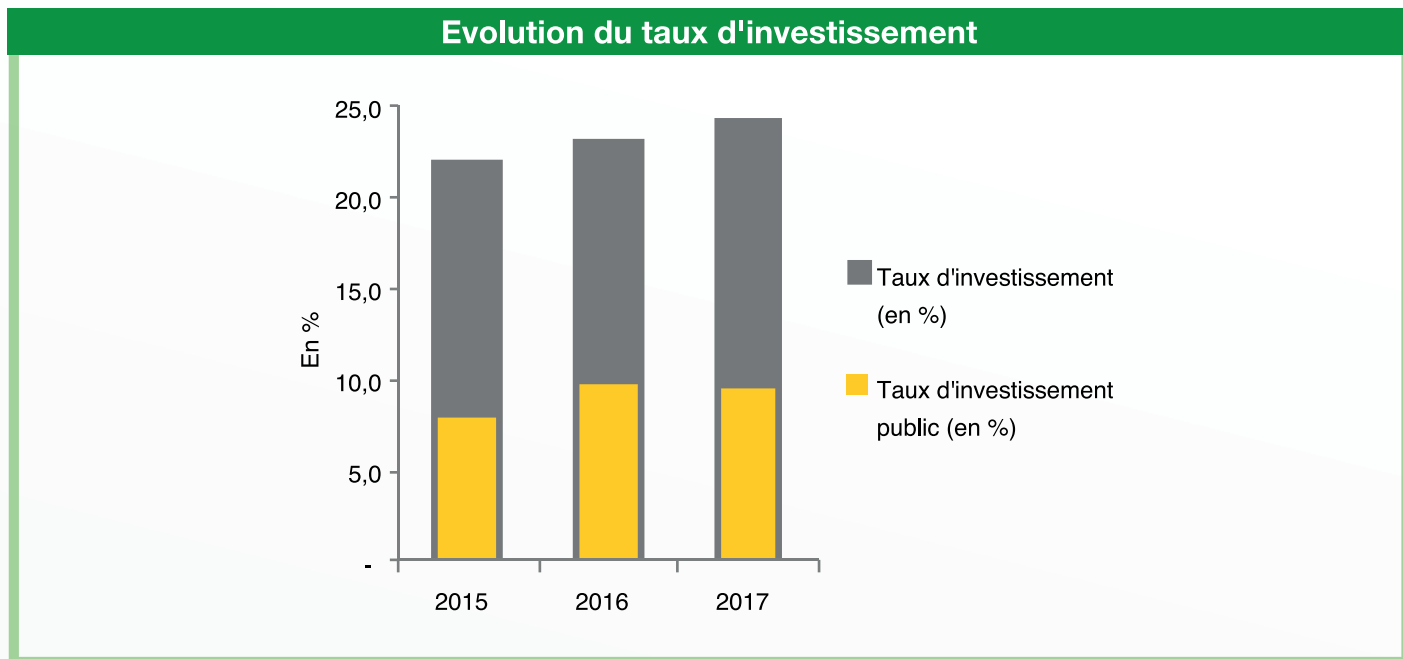


Source : Services nationaux, BCEAO

Cette progression de la croissance s'expliquerait par la vigueur des activités du secteur primaire et le maintien des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire en 2016 et 2017, après une légère baisse de leur contribution à la croissance par rapport à 2015. Cette évolution somme toute favorable de l'économie togolaise serait imputable à la bonne performance du secteur primaire avec une hausse attendue des productions vivrières et de rente, à la faveur de la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Ainsi, plus de la moitié de la croissance économique globale sur la période

2016-2017 proviendrait du secteur primaire. Le secteur tertiaire qui représenterait la seconde source de croissance, serait porté par le dynamisme des activités portuaires et aéroportuaires. Quant au secteur secondaire, il contribuerait à la croissance à hauteur respectivement de 0,6 et 0,7 point de pourcentage en 2016 et 2017, grâce au raffermissement de l'activité industrielle en liaison avec la consolidation des activités au niveau des nouvelles sociétés minières. Le taux d'investissement s'établirait à 22,5% du PIB en 2016 puis à 23,6% en 2017, contre 27,0% du PIB en 2015.

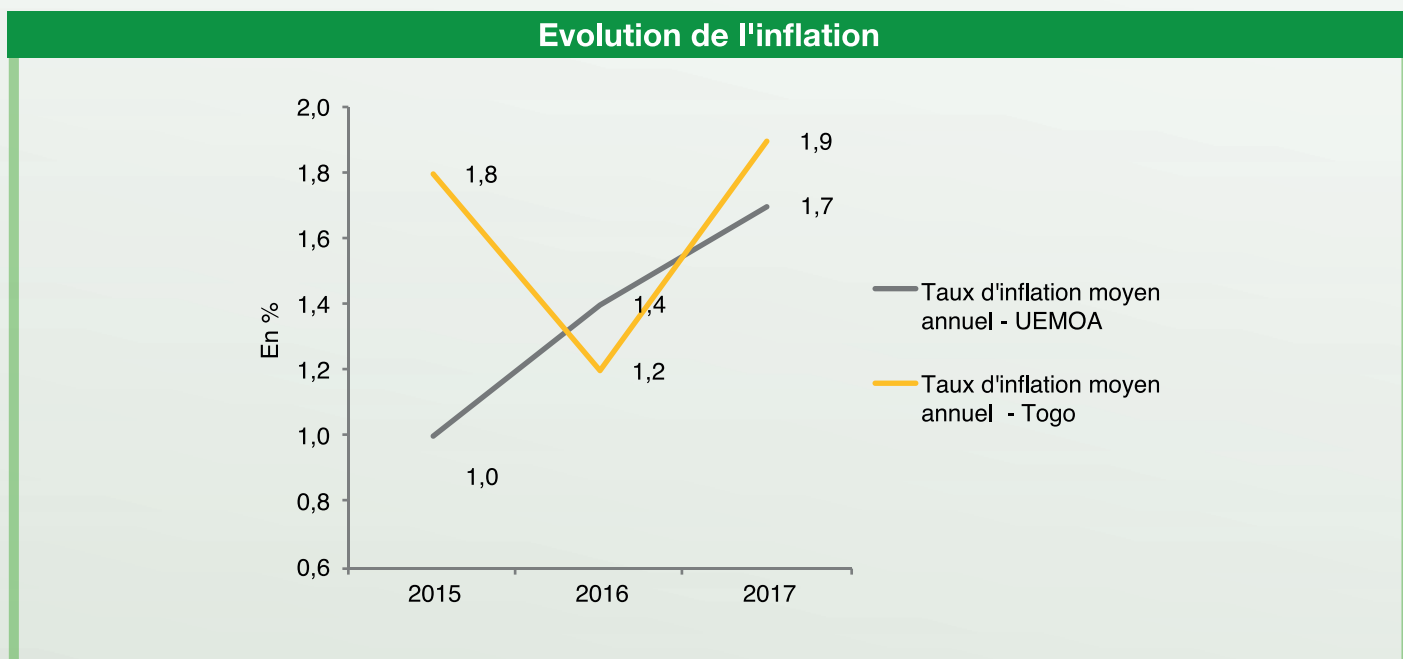
L'évolution du taux d'investissement est décrite ci-dessous :



Source : Services nationaux, BCEAO

Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations devraient croître en termes réels respectivement de 8% et 10% en 2016, puis de 1% et 3% en 2017. Il est attendu une amélioration du déficit de la balance commerciale en 2016 et 2017, du fait de la hausse des exportations de produits agricoles et miniers après une augmentation consécutive

des importations de biens d'équipement en 2016. Le taux d'inflation moyen annuel serait de 1,2% en 2016 et 1,9% en 2017. Cette situation serait attribuable au renchérissement des produits alimentaires et énergétiques de grande consommation. L'évolution de l'inflation au Togo se présente comme suit :

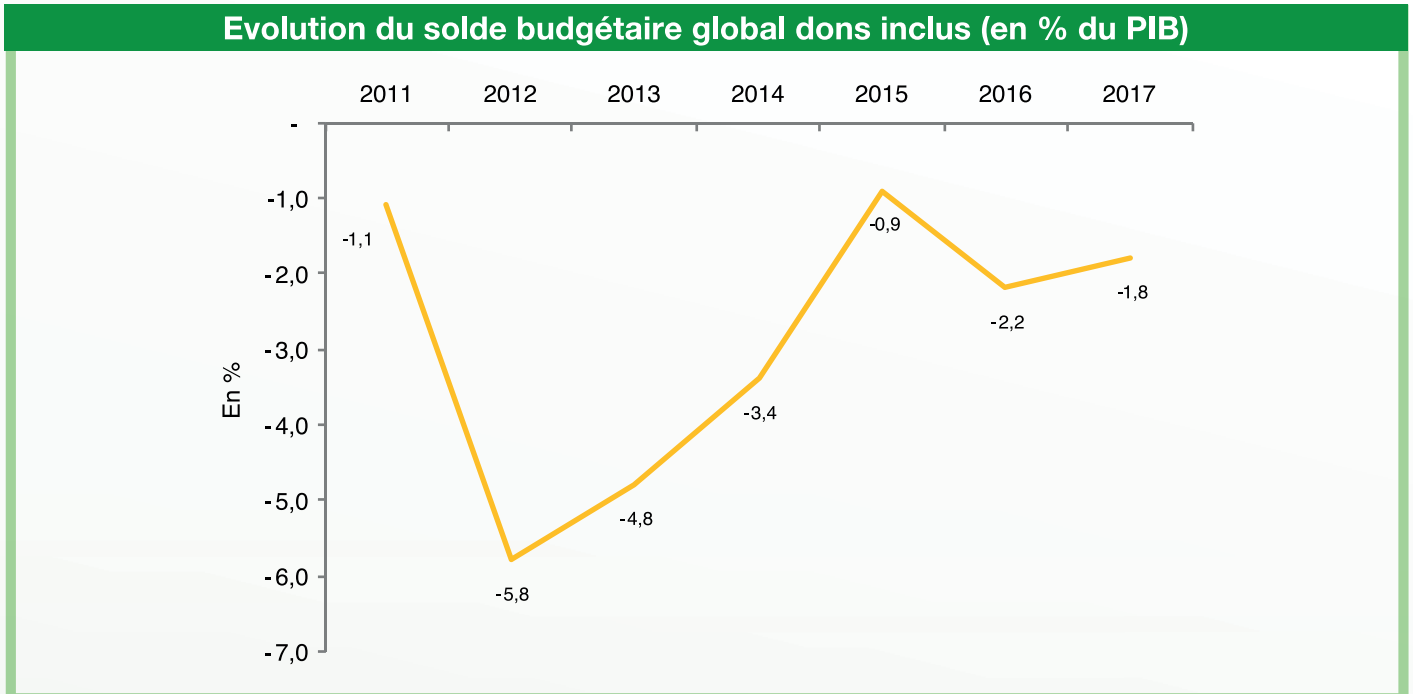


Source : Services nationaux, BCEAO

2.2 Finances publiques

Le déficit budgétaire, ressorti à 1,1% du PIB en 2011, s'est aggravé en 2012 à 5,8% du PIB pour ensuite s'améliorer progressivement en 2013 et 2014, en se situant respectivement à 4,8% et 3,4%

du PIB, en lien avec l'évolution des dépenses d'investissement en infrastructure (voir graphique ci-dessous) :

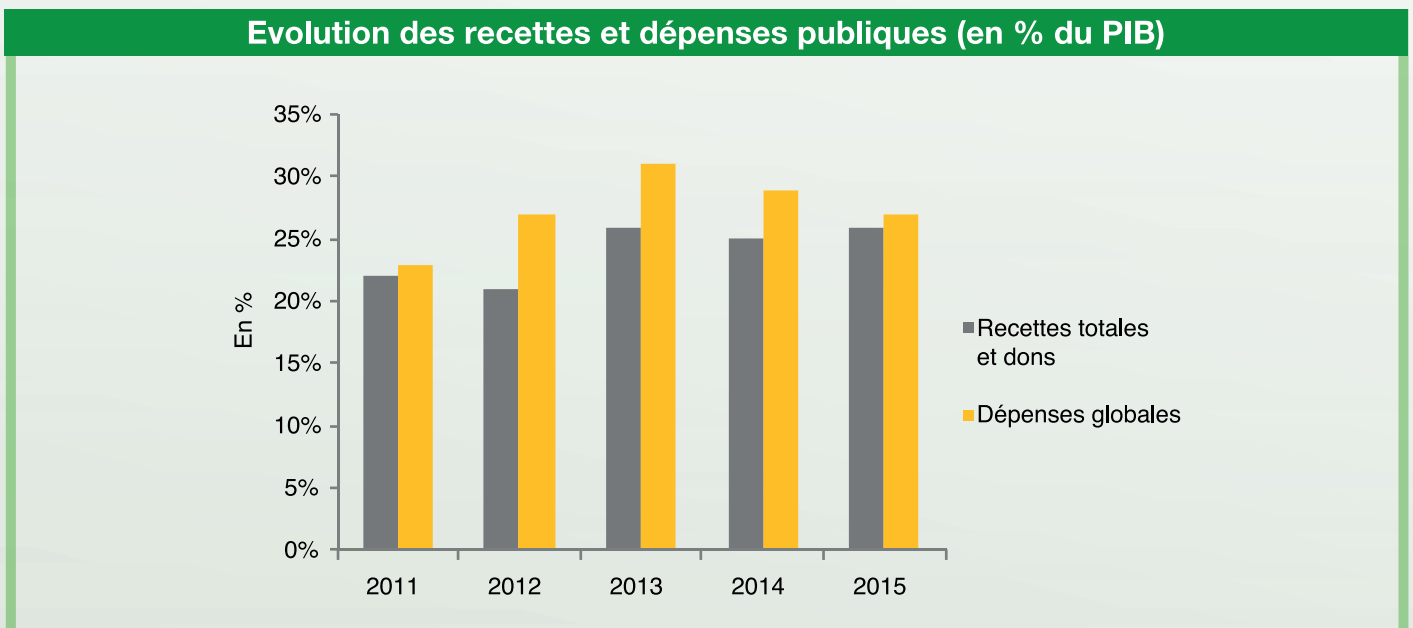


Source : BCEAO

En 2015, avec l'achèvement de la plupart des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures de base, les dépenses d'investissement ont diminué réduisant ainsi les dépenses globales. De ce fait, le déficit budgétaire s'est situé

à 0,9% du PIB, soit une amélioration de 4,9 points de pourcentage par rapport à 2012.

L'augmentation des recettes au fil des années n'a pas suffi à couvrir le niveau des dépenses publiques.



Source : Services nationaux, BCEAO

Les recettes sont en progression depuis 2011: de 401,1 milliards FCFA en 2011, celles-ci se sont chiffrées à 562 milliards FCFA en 2014, soit une hausse de 40% due à l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales. En 2015, les recettes totales mobilisées à hauteur de 610,9 milliards FCFA ont représenté 26% du PIB. Cette performance résulte notamment du renforcement des services de recouvrement, la bonne coordination entre les services d'assiette et ceux de recouvrement, la lutte contre la fraude et la corruption, les efforts de sensibilisation et les mesures prises depuis la loi de finances de 2013 pour modifier le barème de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP). Ainsi, les recettes fiscales se sont chiffrées à 485,2 milliards FCFA en 2015 contre 458,2 milliards en 2014, soit une hausse de 5,9% expliquée par une amélioration des impôts sur le commerce extérieur (+33,4%), les taxes sur les biens et services (+28,1%) et les impôts sur les revenus et bénéfices (+15,1%). Dans un souci de conformité avec les Directives de l'UEMOA en matière de recouvrement des recettes et de gestion des finances de l'Etat, les Autorités togolaises ont procédé à la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et au renforcement du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP). Dans ce contexte, les recettes devraient se stabiliser à 26% du PIB en moyenne en 2016 et 2017. L'évolution des dépenses budgétaires

montre leur niveau important en 2013, représentant 31% du PIB, en raison des différentes dépenses effectuées dans le cadre des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures de base. En 2015, les dépenses globales sont estimées à 631,7 milliards FCFA représentant 27% du PIB contre 636,7 milliards en 2014 représentant 29% du PIB. Cette baisse est imputable à la décélération des dépenses d'investissements malgré une hausse des dépenses courantes établies à 448,7 milliards FCFA en 2015 contre 429 milliards en 2014.

Cette évolution des dépenses courantes s'explique par une hausse des salaires et traitements à la suite des rappels d'avancements des agents de l'Etat recrutés en 2014 et à la reconversion en point d'indice des primes (20 000 FCFA et 30 000 FCFA) octroyées en 2013.

Le déficit budgétaire se situerait à 2,2% du PIB en 2016, imputable d'une part, à la hausse des dépenses en capital, atténuée par une baisse des dépenses courantes de 0,8 point de PIB et d'autre part, par un repli des recettes publiques de 0,1 point comparé à 2015. En 2017, le déficit budgétaire s'améliorerait légèrement de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 1,8% du PIB.

Cette légère amélioration serait attribuable à la stabilité des recettes et à la décélération des dépenses globales, avec une baisse des dépenses courantes et des dépenses de capital.

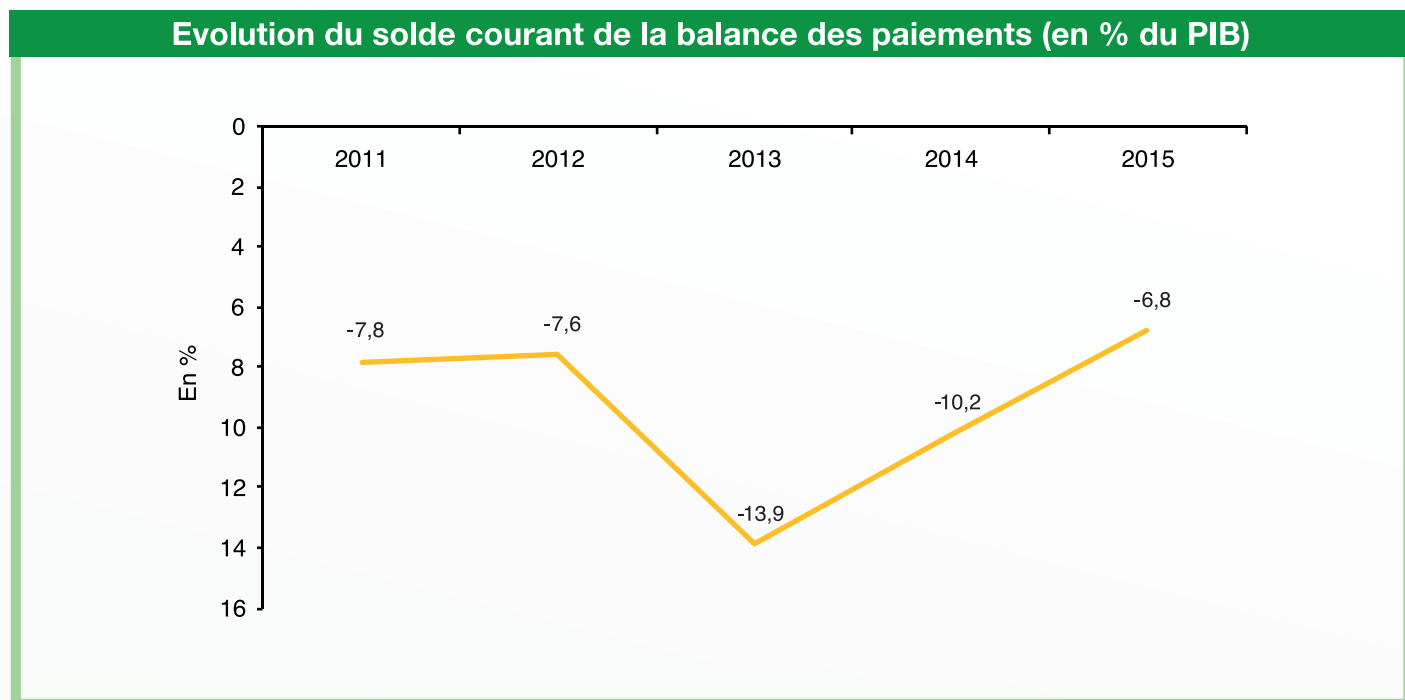
2.3 Balance des paiements

L'évolution du solde courant de la balance des paiements indique une forte dégradation entre 2012 et 2013. Cette dégradation significative est attribuable à une aggravation du déficit de la balance commerciale de 50,9%, suite à un

accroissement plus rapide des importations (23,7%) par rapport à celui des exportations (12,1%). Le solde courant s'est amélioré à partir de 2014, passant de -13,9% du PIB en 2013 à -10,2% en 2014.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant en 2015 s'est amélioré, ressortant à 6,8% contre

10,2% en 2014, comme l'illustre le graphique ci-après :



Source : BCEAO

L'amélioration progressive du solde courant à partir de 2014 est attribuable à celle de la balance commerciale avec une hausse des exportations de 70,3 milliards, combinée à une baisse des importa-

tions de 6,2 milliards FCFA mais aussi grâce à l'augmentation des revenus primaires et secondaires. Le détail de l'évolution du compte des transactions courantes est présenté ci-après :

Compte des transactions courantes (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Balance des services	16,7	8,0	7,2	31,1	8,4	-4,7	-7,5
Revenus primaires	110,2	3,1	12,5	22,8	23,5	24,3	25,0
Revenus secondaires	127,7	123,6	129,6	158,2	169,4	177,7	176,5
Exportations FOB	556,2	670,7	751,9	655,5	725,8	798,1	815,9
Importations FOB	953,1	955,5	1 182,0	1 093,9	1 087,7	1 166,1	1 175,6
Balance commerciale	-396,8	-284,9	-430,0	-438,4	-361,9	-368,0	-359,7
Solde du compte courant	-142,3	-150,2	-280,7	-226,4	-160,6	-170,7	-165,7
Solde courant (en % du PIB)	7,8	7,6	13,9	10,2	6,8	6,7	6,0

Source : BCEAO

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire. Ce déficit a connu une légère amélioration en 2015, passant de 438,4 milliards FCFA en 2014 à 361,9 milliards en 2015. Cette évolution favorable s'explique par le double effet de la baisse des importations et de la progression des exporta-

tions. Les exportations de biens se sont établies à 725,8 milliards FCFA en 2015 contre 655,5 milliards en 2014, soit une progression de 10,7%. Les ventes de marchandises à l'étranger restent essentiellement destinées aux pays de la sous-région ouest africaine, notamment ceux de l'UEMOA.

De 1 093,9 milliards FCFA en 2014, les importations de biens sont passées à 1 087,7 milliards FCFA en 2015. Cette baisse est attribuable à la décélération de 10% des acquisitions de biens d'équipements, malgré une légère hausse de celles des produits intermédiaires. Toutefois, les importations de pétrole ont reculé en 2015 de 18% par rapport à 2014, en rapport avec la baisse des cours du pétrole sur le marché international. En 2016 et 2017, le déficit du compte courant devrait s'établir respective-

ment à 170,7 milliards FCFA et 165,7 milliards FCFA, contre 160,6 milliards FCFA en 2015. Cette dégradation s'expliquerait principalement par l'aggravation du déficit de la balance commerciale, avec des importations qui continueraient de croître à un niveau plus élevé que les exportations. Toutefois, rapporté au PIB, le déficit courant devrait rester stable à 6,7% et 6%, respectivement en 2016 et 2017. L'évolution du compte de capital se présente comme suit :

Evolution du compte de capital (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Acquisitions / cessions d'actifs financiers non produits	-0,3	-1,3	-1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	130,8	147,5	156,9	157,5	154,2	157,9	157,1
Solde du compte de capital	130,5	146,2	155,6	157,5	154,2	157,9	157,1

Source : BCEAO

Le solde du compte de capital a connu une nette amélioration entre 2011 et 2014, à la faveur de l'augmentation des remises de dette et des dons destinés au financement des investissements. En 2015, le solde du compte de capital s'est détérioré de 3,3 milliards FCFA, soit 2%, par rapport à l'année

précédente, pour s'établir à 154,2 milliards, suite à la baisse des dons. Le compte de capital devrait enregistrer un excédent de 157,9 milliards FCFA en 2016 et 157,1 milliards en 2017, porté par la hausse des transferts de capital. L'évolution du compte financier se présente comme suit :

Evolution du compte financier (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Investissements directs	253,0	152,6	-100,9	150,6	86,2	96,2	104,4
Investissements de portefeuille	17,2	-0,1	39,3	68,4	25,7	33,3	43,3
Autres investissements	-317,4	-136,3	-102,6	-209,1	-143,3	-157,3	-166,3
Solde du compte financier	-47,3	16,2	-164,2	9,8	-31,4	-27,8	-18,6

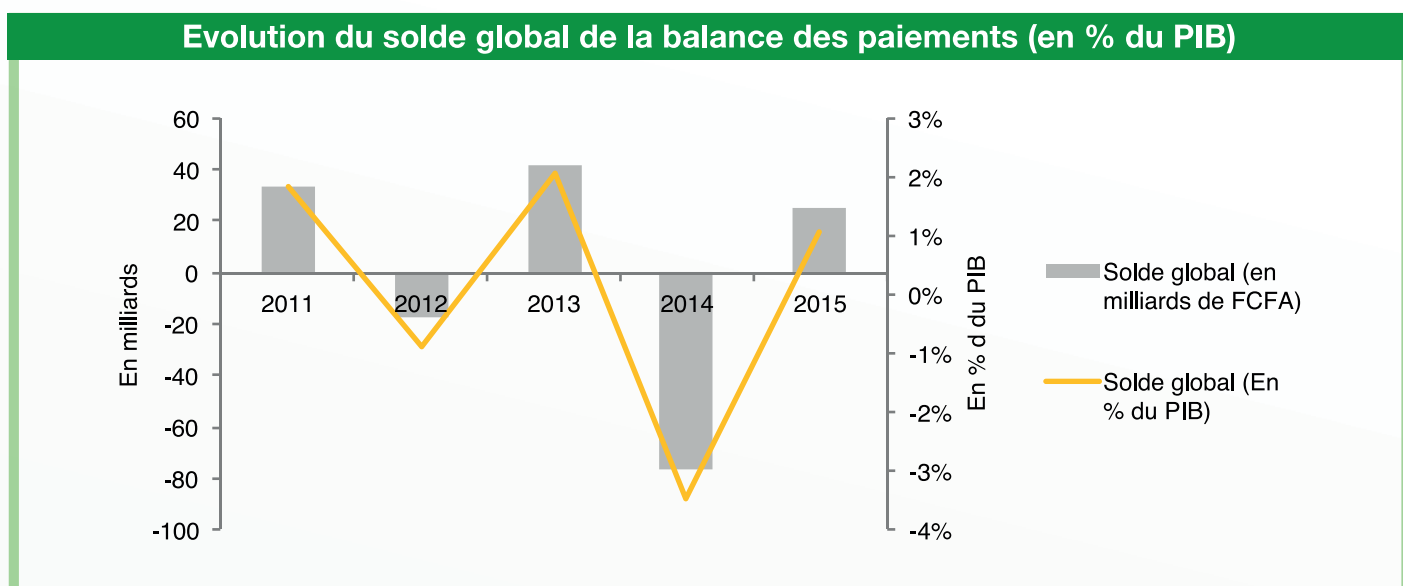
Source : BCEAO

Le compte financier s'est soldé par une augmentation nette d'actifs de 16,2 milliards FCFA en 2012 contre un passif net de 47,3 milliards en 2011. Cette situation est imputable à l'évolution des autres investissements notamment l'accroissement des crédits commerciaux. En 2013, grâce à l'accroissement des investissements directs notamment la progression des prises de participation des non-ré-

sidents au niveau des holdings financiers, le compte financier a affiché un passif net de 164,2 milliards. En 2015, le compte financier s'est soldé par un passif net de 31,4 millions de FCFA contre un actif net de 9,8 millions en 2014. Cette évolution est le fait essentiellement du désendettement net de 65,80 millions de FCFA observé au niveau des autres investissements.

En 2016 et 2017, l'excédent du compte financier s'établirait à 27,8 milliards FCFA et 18,6 milliards FCFA respectivement. Cette évolution serait le résultat de la hausse attendue des investissements

directs étrangers et des investissements de portefeuille dans le court et moyen termes. L'évolution du solde global de la balance des paiements du Togo entre 2011 et 2017 se présente comme suit :



Source : Services nationaux, BCEAO

Rapporté au PIB, le solde global connaît une fluctuation importante depuis 2011. L'importante baisse du solde global en 2014 s'explique par une dégradation du déficit du compte courant et du compte de capital. Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 25 milliards

FCFA en 2015 (1,06% du PIB), contre un déficit de 76,5 milliards (3,45% du PIB) en 2014. En 2016 et 2017, le solde global devrait être excédentaire de 15,0 milliards FCFA (0,59% du PIB) et 10,0 milliards (0,36% du PIB) respectivement.

2.4 Situation monétaire

Les agrégats monétaires se sont consolidés durant la période 2011-2014. Evaluée à 831,3 milliards de FCFA en 2011, la masse monétaire représente 49,5% du PIB en 2014 pour un montant de 1 097,5 milliards de FCFA. Cet accroissement de 32% est imputable à l'accroissement du crédit intérieur qui passe de 605 milliards de FCFA en 2011 à 887 milliards en 2014 (soit une hausse de 46,6%) malgré un recul des

avoirs extérieurs nets évalués à 291,1 milliards de FCFA en 2011 contre 238,9 milliards en 2014 (soit une baisse de 17,9%). En 2015, la masse monétaire a progressé de 20,2%, sous l'effet combiné d'une hausse de 12,1% du crédit intérieur et d'un accroissement de 48,1% des avoirs extérieurs nets. Les principaux indicateurs monétaires se présentent comme suit :

Evolution des agrégats monétaires (en milliards FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs extérieurs nets	291,1	273,8	307,6	238,9	353,9	278,9	288,9
Crédit intérieur	605,0	731,2	771,2	887,0	994,4	1 105,1	1 241,2
en % PIB	33,1	37,0	38,2	40,0	42,0	43,3	45,0
Position Nette du Gouvernement	98,9	129,4	80,5	124,4	108,4	124,1	121,3
Crédit à l'économie	506,0	601,8	690,6	762,6	886,0	981,0	1 119,9
en % PIB	27,7	30,5	34,3	34,4	37,4	38,4	40,6
Masse monétaire	831,3	905,3	978,2	1 097,5	1 319,0	1 329,0	1 475,0
Variation (en %)	N/A	8,9	8,0	12,2	10,0	10,1	11,0

Source : Administrations nationales, BCEAO

Le renforcement du crédit intérieur serait imputable à la progression des crédits à l'économie notamment le concours du secteur bancaire à l'activité économique. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se chiffrent à 353,9 milliards FCFA en 2015, contre 238,9 milliards en 2014, soit une amélioration de 115 milliards FCFA suite au renforcement de la position extérieure nette de la Banque Centrale de 119,3 milliards de FCFA, atténué par le repli de 4,3 milliards de FCFA de celle des banques. Quant à la Position Nette du Gouvernement, elle s'est améliorée de 12,8% en passant de 124,4 milliards de FCFA en 2014 à 108,4 milliards en 2015. Cette amélioration est due à la bonne tenue des exportations et des entrées nettes de capitaux notamment des investissements directs étrangers. Au niveau de la masse monétaire, une hausse de 20,2% a été observée en 2015 contre 12,2% en

2014. Cette progression de la liquidité globale est imputable d'une part, à l'accroissement des dépôts bancaires de 70,5 milliards FCFA du fait de l'augmentation des dépôts des organismes publics, des particuliers et des entreprises privées et, d'autre part, à la hausse de la circulation fiduciaire de 64,3% qui s'est établie à 240,5 milliards de FCFA. En 2016 et 2017, la masse monétaire progresserait respectivement de 10,1% et 11%, grâce au dynamisme de l'économie.

Cette progression serait attribuable à la hausse du crédit intérieur à hauteur de 13% en 2016 et 12,3% en 2017. Le renforcement du crédit intérieur s'expliquerait par la hausse, en 2016 et 2017, des crédits à l'économie respectivement de 95 milliards FCFA et 138,9 milliards.

Les avoirs extérieurs nets devraient connaître une hausse de 5,7% en 2016 et 3,6% en 2017.

3. CLIMAT DES AFFAIRES

Ces dernières années ont été marquées par une amélioration continue de l'environnement des affaires au Togo. En effet, le pays a entrepris de nombreuses réformes qui lui ont permis de gagner quinze (15) places dans le classement « Doing Business 2015 », comparé à l'année 2014. Les initiatives ci-après, prises par l'Etat togolais, affectent positivement plusieurs domaines de la vie économique :

- l'ouverture d'un guichet unique et la réduction des démarches à accomplir pour la création d'une entreprise;
- l'approbation d'un nouveau Code d'investissements;
- l'amélioration des transferts de propriété (dépôt et expédition des actes de transferts simultanés au guichet de formalité de l'enregistrement ce qui permet de réduire le délai des démarches);
- le développement du commerce transfrontalier (création d'une plateforme unique qui interconnecte plusieurs agences permettant la dématérialisation des pièces qui réduit les coûts et les délais des procédures d'importations et d'exportations);
- l'amélioration du paiement des impôts (avec l'obtention de formulaires et bordereaux de déclaration des impôts en ligne et possibilité de paiement dans les guichets bancaires ouverts dans les centres d'impôts);
- le progrès au niveau de l'accès à l'électricité à travers l'ouverture d'un guichet unique permettant de regrouper tous les paiements en un seul.

En sus des mesures citées ci-dessus, le Togo continue de promouvoir un meilleur environnement des affaires à travers la mise en place d'un service

de facilitation de l'investissement. Dans cette optique, l'Etat a créé la société Togo Invest Corporation dans le but de promouvoir l'attractivité du pays et de favoriser l'entrée des Investissements Directs Etrangers (IDE).

Cette structure devrait favoriser d'une part, la mise en place d'un corridor Lomé-Cinkassé à la frontière du Burkina Faso et, d'autre part, la recherche de partenaires commerciaux. A ce sujet, plusieurs investissements d'envergure en partenariat avec Togo Invest Corporation seront mis en place dans les années à venir, dont :

- la construction d'un port minéralier;
- le développement d'un axe routier et ferroviaire;
- la construction d'une centrale thermique de 200 MW.

Par ailleurs, le Togo possède des atouts qui permettent de faciliter l'accès des investisseurs, notamment :

- la zone franche qui compte soixante-deux (62) entreprises et employant plus de 12 000 salariés;
- le nouveau Code minier plus transparent;
- son positionnement stratégique avec un port en eau profonde;
- un positionnement géographique permettant l'accès au marché ouest africain.

Ces avantages ont permis d'attirer un certain nombre d'investissements directs étrangers dans plusieurs secteurs, dont :

- la construction d'un troisième quai par Bolloré au port autonome de Lomé;

- la mise en place d'un terminal à conteneurs et d'une nouvelle darse au port autonome de Lomé;
- l'expansion de l'aéroport international;

- la réalisation d'une centrale électrique de 100 MW;
- l'attribution d'un contrat d'exploration et de production offshore d'hydrocarbures.

D'autres projets sont en cours pour augmenter le flux d'IDE dans les années à venir notamment la

construction d'une île artificielle au large de Lomé pour désengorger le port de Lomé.



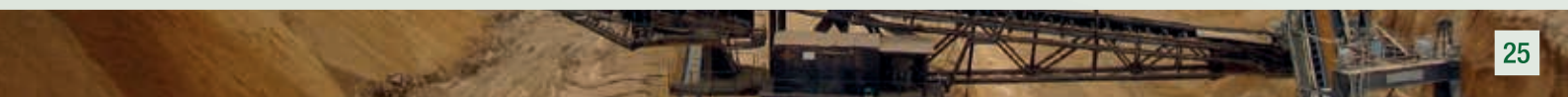
4. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

Le Togo est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il partage cette zone économique avec sept (7) autres pays: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal. L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

Cet objectif est opérationnalisé à travers le partage d'une monnaie commune: le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la mise en place d'un marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue au travers de critères de convergence que ces derniers doivent respecter. L'appartenance à l'UEMOA offre des opportunités en termes de commerce extérieur. En effet, le Togo connaît une augmentation substantielle de ses échanges dans l'Union qui s'établissent à

52,9 milliards FCFA en 2015, soit 56,6% de la valeur totale des exportations contre 39,3 milliards en 2014, représentant 48,1% des exportations totales du pays. Le Bénin est le premier client du Togo en termes d'exportations de ce pays et la Côte d'Ivoire, avec 49,9% des importations du Togo en 2015, est son premier fournisseur. Néanmoins, le pays maintient de très bons rapports commerciaux avec la majorité des pays membres de l'Union. Le Burkina Faso, le Bénin et le Niger sont les trois (3) plus gros clients du Togo dans l'espace UEMOA, avec 80,9% des exportations en 2015 contre 76,4% en 2014. Les exportations togolaises sont surtout constituées de produits miniers comme le phosphate de calcium et la craie qui constituent le premier produit d'exportation du Togo avec une valeur de 13,4 milliards de FCFA, suivi des ciments non pulvérisés pour 16,3 milliards.

Au niveau sous régional, des initiatives entreprises par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du Programme Economique Régional (PER), visent à renforcer la coopération et l'intégration économiques. La deuxième phase du PER (2012-2016), à juste titre, porte essentiellement sur trois grands axes que sont: le transport (les transports routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires); l'énergie (la production d'énergie et l'interconnexion électrique), la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau.



5. FACTEURS DE RISQUES

Comme beaucoup de pays africains, le Togo n'échappe pas aux effets négatifs du changement climatique qui contribuent aux inondations et qui endommagent les infrastructures, en plus de causer des pertes. Remédier à ces effets appelle des actions d'adaptation et d'atténuation, ainsi que de renforcement des capacités, auxquelles le Gouvernement s'attelle en mettant en œuvre la politique nationale de l'environnement et la politique de gestion des catastrophes. Le Togo enregistre aussi un taux de déforestation élevé.

Le secteur du tourisme a connu un ralentissement, comme dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest, à la suite de l'apparition de la maladie à virus Ebola (aucun cas n'a été décelé suite à son apparition car le Gouvernement a pris toutes les précautions idoines) mais également avec l'érosion qui touche la zone côtière. En effet, l'érosion y est

importante car en six (6) ans, l'eau a avancé de 140m.

La situation globale du système éducatif national traduit un fort déséquilibre dans la structure des sortants du système éducatif en référence à celle des emplois offerts dans l'économie nationale.

Le chômage des jeunes est important du fait que trop de jeunes se retrouvent dans la partie haute du système et sortent avec des qualifications qui ne trouvent pas une contrepartie raisonnable sur le marché du travail. Au total, la disjonction semble notable entre la structure du système éducatif et celle de l'économie nationale.

Même si le pays enregistre actuellement un climat politique plus apaisé, il subsiste des différends politiques qui devraient être définitivement réglés, pour assurer un climat social durablement stable.

6. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le Gouvernement togolais, dans une perspective d'émergence d'ici quinze (15) à vingt (20) ans, a mis en place un programme en 2013 dénommé SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) couvrant pour la période 2013-2017. L'objectif principal de la SCAPE est d'accélérer la croissance afin de réduire la pauvreté et les inégalités, mais aussi de créer des emplois avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des Togolais et la réalisation des OMD. La SCAPE s'articule autour de cinq (5) axes majeurs qui se complètent et interagissent :

- le développement des secteurs à fort potentiel de croissance;
- le renforcement des infrastructures économiques;
- le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi;
- le renforcement de la gouvernance;
- la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

Le coût de la SCAPE est estimé en moyenne à 791,1 milliards de FCFA par an (hors charge de la dette) et son financement est assuré à hauteur de 71,6% par les ressources propres et à concurrence de 19,6% par les ressources extérieures. A cela s'ajoute un gap additionnel estimé à 8,8% du coût global de la stratégie (y compris la variation des arriérés estimée à 0,5% du coût global), qui sera couvert par la mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale (togolais de l'extérieur, émissions d'emprunts obligataires et partenariat public-privé). Les perspectives énoncées dans la SCAPE confor-

mément aux hypothèses de son cadrage macroéconomique, portent sur :

- une croissance forte et durable (7,1% par an en moyenne entre 2013 et 2017), soutenue par des politiques ambitieuses de modernisation agricole, de mise en valeur plus intense des potentialités minières et géostratégiques du pays, de promotion soutenue de l'industrie manufacturière;
- un progrès social partagé et marqué par le recul plus significatif du sous-emploi (18,3% en 2017, soit -4,5 points), de la pauvreté (43,7% en 2017, soit -15 points) et des inégalités.

Par ailleurs, en 2015, le Conseil National du Crédit du Togo a fait état d'une augmentation d'un niveau satisfaisant de la croissance à un taux de 5,5% qui sera revu à la hausse en 2016 avec une prévision de 6%. Les Autorités togolaises estiment que les récents investissements en infrastructures ouvrent la voie à une participation accrue du secteur privé à l'activité économique. À leur avis, l'agriculture continuera d'être le moteur de la croissance grâce au programme d'amélioration de la productivité. Elles estiment aussi que l'augmentation du déficit courant est un phénomène temporaire.

En termes de perspectives, le Gouvernement togolais entend relancer le secteur agricole dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) conçu pour améliorer la qualité et augmenter le rendement des cultures vivrières du pays. En outre, l'activité industrielle commence à prendre une nouvelle tournure avec l'arrivée des sociétés minières qui devraient accroître la production manufacturière et ainsi améliorer l'offre d'électricité.

Cette électricité, rurale ou urbaine, ne concerne que 31% de la population. De même, le Gouvernement s'engage dans la poursuite des chantiers des réseaux routiers, des infrastructures hôtelières, portuaires et aéroportuaires. En 2016, avec toutes ces activités dans les BTP, le secteur secondaire serait le principal moteur de la croissance dont la contribution serait de 2,2 points. Pour ce qui est de la lutte contre le chômage des jeunes, le Gouvernement togolais a inscrit les jeunes au coeur de sa stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) sur la période 2013-2017. Pour trouver des solutions durables, le Togo souhaite mettre en place une plateforme de concertation

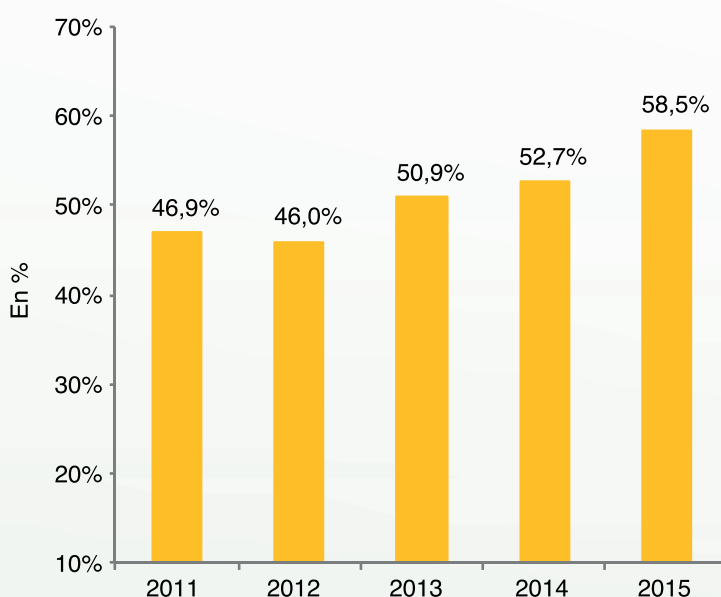
dénommée Cellule Nationale de Promotion de l'Emploi et des Jeunes (CNPEJ) entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le chômage des jeunes. Le PNUD souhaite que ce dialogue mène à un partenariat entre les secteurs privé et public pour des coalitions fortes. Des politiques et programmes de soutien à la scolarité ont été mis en place au Togo dans le but de renforcer l'éducation, accroître le taux d'alphabétisation, augmenter l'accès à un enseignement secondaire technique et l'accès à la formation professionnelle, de même que d'assurer l'équité dans un enseignement supérieur de qualité, qui permettra aux jeunes de trouver un emploi répondant à leurs attentes.

7. SITUATION DE LA DETTE

En fin décembre 2015, le stock de la dette publique était d'environ 1 384,9 milliards FCFA contre 1 166,9 milliards en 2014, soit une hausse de 15,7%. Il est constitué de la dette extérieure estimée à 25,5% du PIB (soit 8,2% de la dette globale) et une part relativement importante de la dette intérieure estimée à 32,9% du PIB (soit 56,4% de la dette totale).

Le taux d'endettement public total est resté croissant sur la période 2011-2015 (voir graphe ci-dessous) passant de 46,9% du PIB en 2011 à 58,5% en 2015, soit une progression de 11,6 points de pourcentage. Toutefois, il reste inférieur au seuil de 70% du PIB retenu dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

Evolution de la dette publique en % du PIB



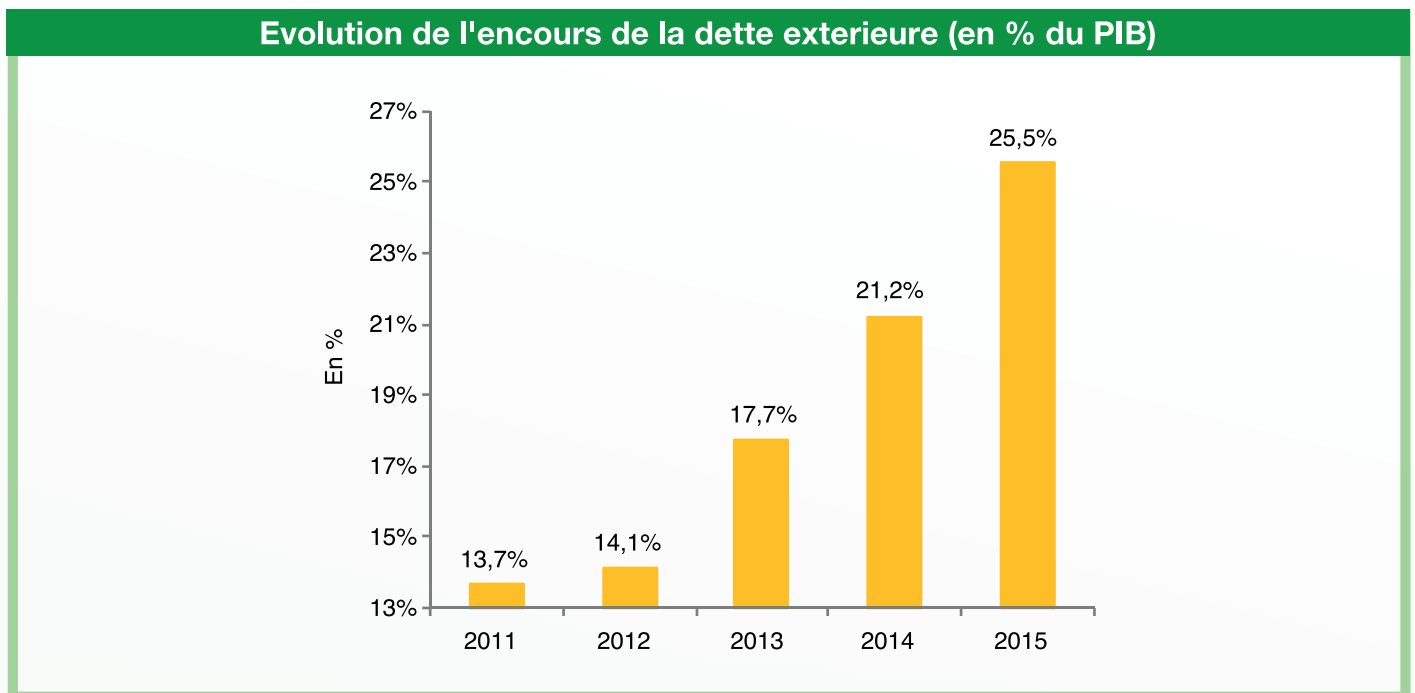
Source : DDP (Direction de la Dette Publique) / DE (Direction de l'Economie)

7.1 Dette extérieure

La dette extérieure a connu sur la période 2011-2015, une augmentation de 59,9% en passant de 241,9 milliards de FCFA (soit 13,7% du PIB) en 2011 à 604,2 milliards FCFA (soit 25,5% du PIB) en 2015. Cette tendance haussière s'explique par l'effet

combiné des remboursements envers les différents créanciers et les décaissements au titre des nouveaux emprunts contractés dans le cadre de la reconstruction des infrastructures de soutien à la croissance entamée depuis 2010.

L'évolution de l'encours de la dette extérieure de 2011 à 2015 est illustrée ci-après :

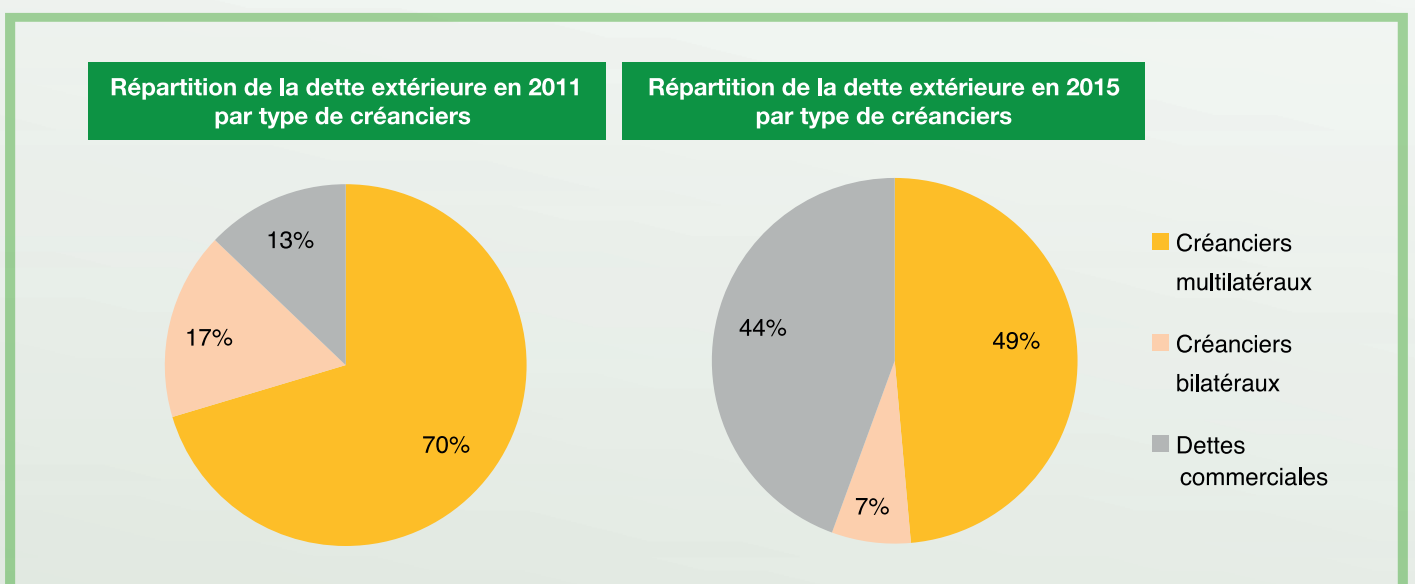


Source : DDP

La dette extérieure est détenue principalement par les créanciers multilatéraux dont l'encours, à la fin de l'année 2015, s'est chiffré à 293,5 milliards, soit 48,6% de l'encours total de la dette extérieure. La part significative de la dette concessionnelle dans l'encours global de la dette extérieure s'explique par la nécessité d'un recours plus marqué aux

emprunts hautement concessionnels et par le fait que la dette bilatérale envers le Club de Paris a été considérablement réduite suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

La répartition par type de créanciers de la dette extérieure de 2011 et 2015 est illustrée ci-après :



Source : DDP

S'agissant de la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux, elle se chiffre à 42,2 milliards, représentant 7% de la dette extérieure en 2015, contre un encours de 26,7 milliards (5,7% de la dette extérieure globale) en 2014. La dette commerciale estimée à 200,7 milliards en fin 2014 s'est établie à 268,4 milliards en 2015; elle est essentiellement constituée d'emprunts auprès d'EximBank. Quant

au service de la dette extérieure, il était en 2015 de 36,2 milliards, répartis en principal à 22,4 milliards et intérêts de 86,7 milliards, contre un total de 30,2 milliards en 2014. Il représente 6% des recettes budgétaires en 2015, soit une augmentation de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2014.

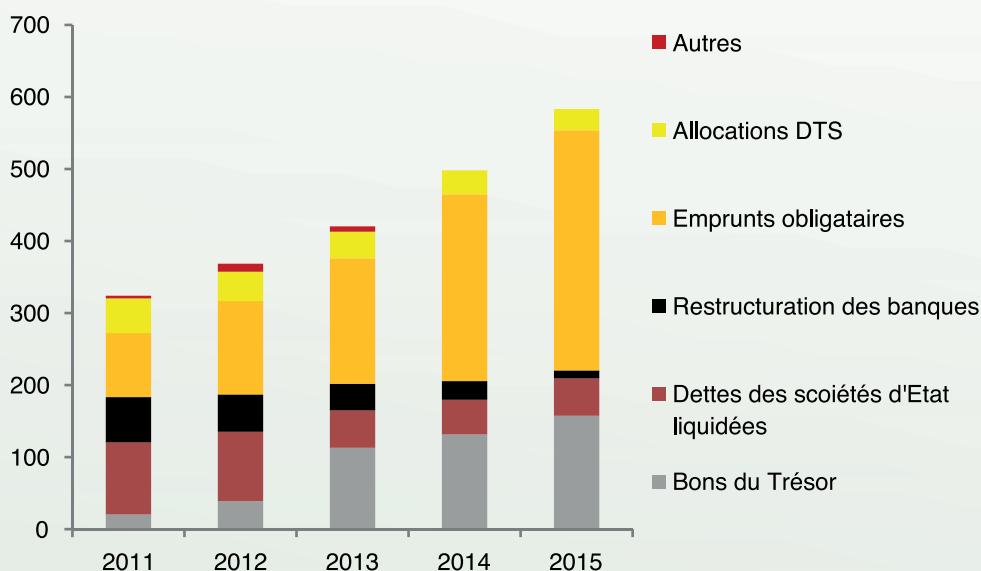
7.2 Dette intérieure

L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 780,8 milliards (32,9% du PIB) en fin 2015 contre 696,4 milliards (31,4% du PIB) en fin 2014, soit une augmentation de 84,4 milliards. Il a connu une

tendance haussière sur les cinq (5) dernières années avec une augmentation moyenne annuelle de 672,9 milliards. Il est composé comme suit :

- 159 milliards de bons du Trésor;
- 49,2 milliards de dette des sociétés d'Etat liquidées;
- 12,7 milliards de dette relative à la restructuration des banques;
- 333,5 milliards d'emprunts obligataires;
- 28,2 milliards d'allocations de DTS;
- 198,1 milliards d'arriérés de paiement audités par le cabinet KPMG.

Evolution du stock de la dette intérieure (en milliards de FCFA)



Source : DDP

Le service de la dette intérieure se chiffrait à 96,5 milliards en 2015, soit 15,8% des recettes budgétaires.

7.3 Dette de marché en monnaie locale

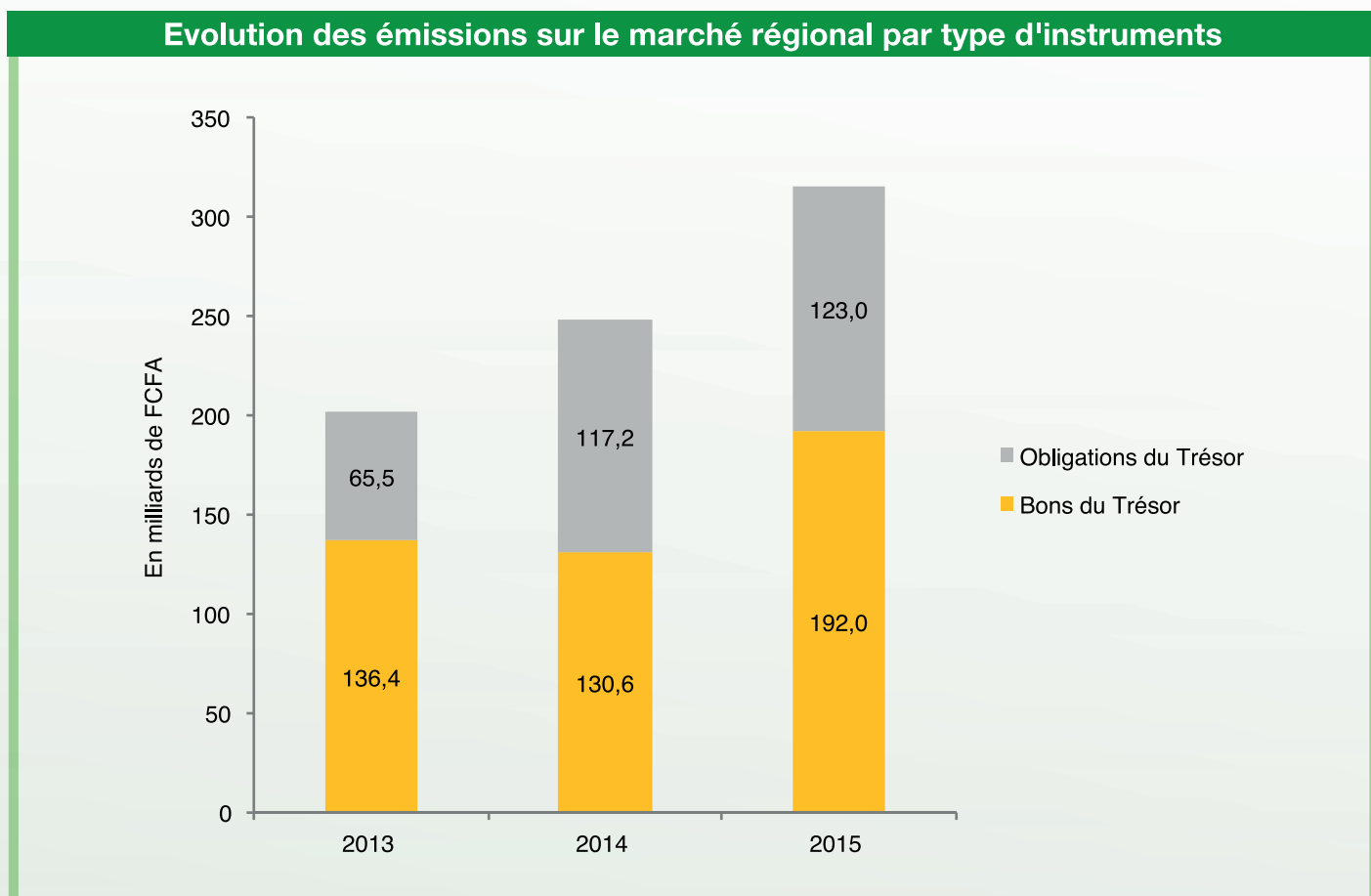
L'abandon en 1999 des avances statutaires accordées par la BCEAO a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le marché régional par les Etats membres de l'Union. Les montants mobilisés se sont par conséquent accrus depuis 2001. Les émissions sur le marché régional de la dette publique par l'Etat Togolais ont toutes été réalisées par adjudication.

Elles ont atteint, pour la seule année 2015, un montant de 315 milliards de francs CFA pour un stock total de la dette sur le marché régional, au 31 décembre 2015, de 491,8 milliards.

L'analyse des émissions de titres publics indique que leur montant total est passé de 201,8 milliards en 2013 à 247,8 milliards en 2015, soit une

augmentation de 35,9%. La tendance haussière observée sur la période sous revue s'explique par un accroissement des émissions d'obligations qui sont passées de 65,5 milliards en 2013 à 123 milliards en 2015, soit une hausse de 58 milliards en lien avec l'objectif de reprofilage de la dette retenu dans le cadre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) du Togo. Quant aux bons du Trésor, ils ont enregistré une hausse de 56 milliards (29%) en fin 2015.

Le détail des émissions de titres publics de 2013 à 2015 est fourni à l'annexe VII du présent document. L'évolution de la dette sur le marché régional, par type d'instruments, est illustrée par le graphe ci-dessous.

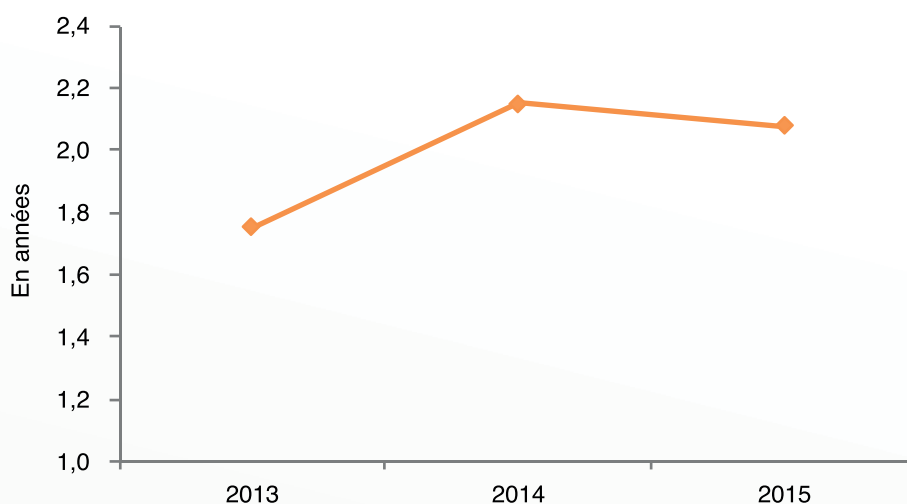


Source : DDP

La revue des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 0,5 à 5 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une évolution positive de la durée de vie moyenne des titres publics sur le marché régional passant de 1,7

à 2,1 années en 2013 et 2015 respectivement (voir graphe ci-dessous). Cette tendance à la hausse est en adéquation avec le besoin en ressources longues de l'Etat pour financer les projets d'investissement prévus dans la SCAPE.

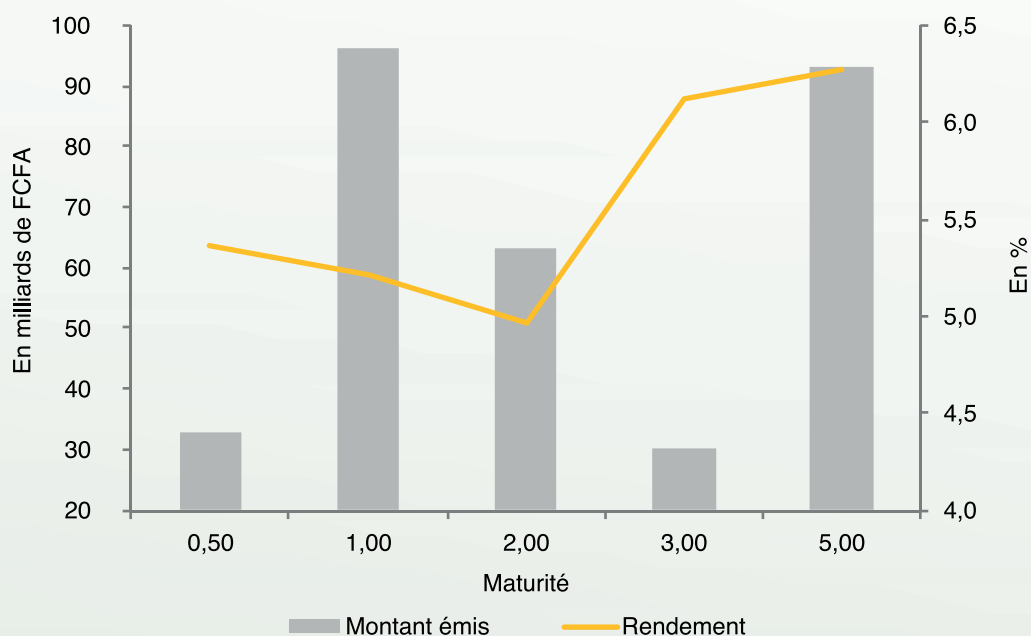
Evolution de la durée de vie moyenne pondérée des titres publics



Source : Agence UMOA-Titres

En outre, l'évolution du coût des émissions en 2015 illustre dans le graphique ci-dessous. montre une structure de taux croissant comme

Evolution des rendements moyens pondérés des émissions en 2015 par maturité

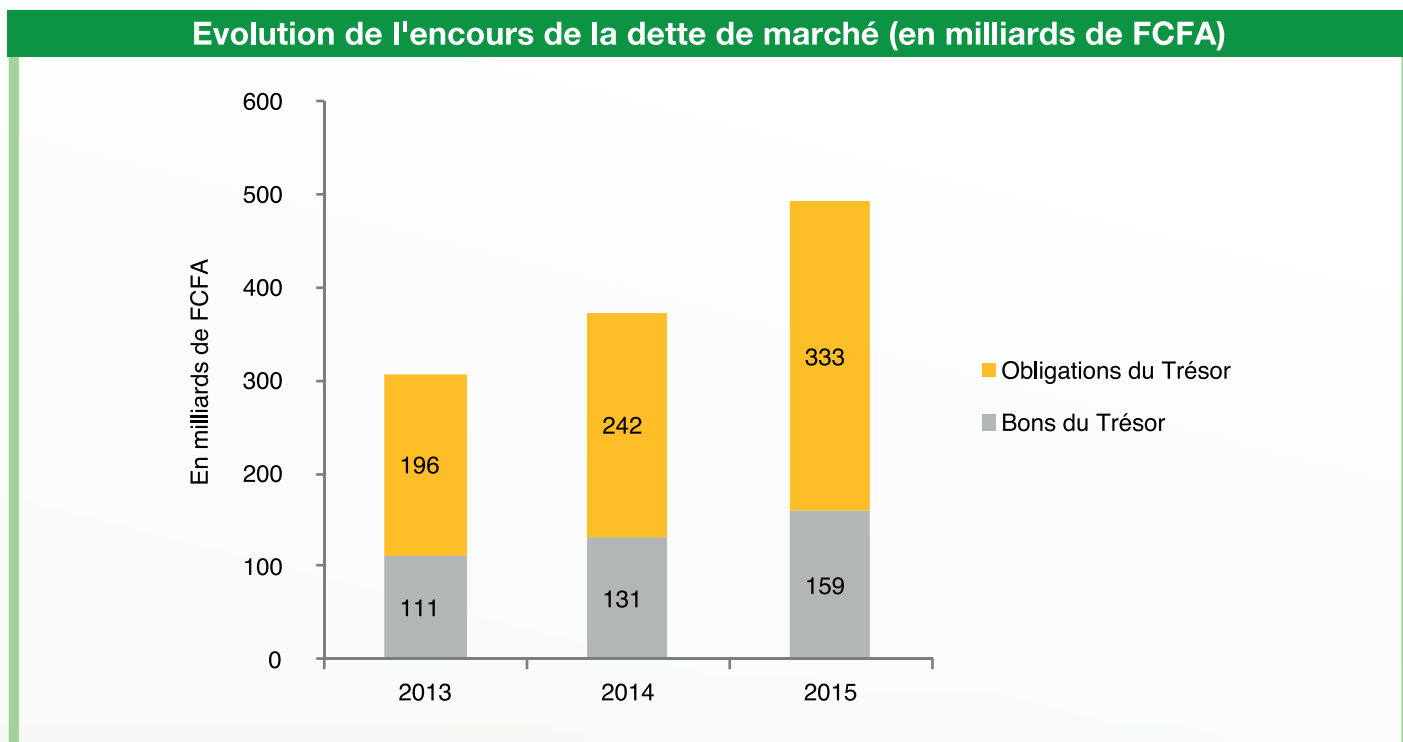


Source : Agence UMOA-Titres

L'analyse en termes d'encours révèle qu'au 31 décembre 2015, le stock de la dette de marché était de 491,8 milliards. Il est constitué de 18 titres dont 5 bons du Trésor et 13 obligations du Trésor (voir liste

des titres en vie à l'annexe IV). L'encours est en hausse de 38% par rapport à 2013 (185 milliards) et représente 21% du PIB en 2015, en hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2013.

L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :



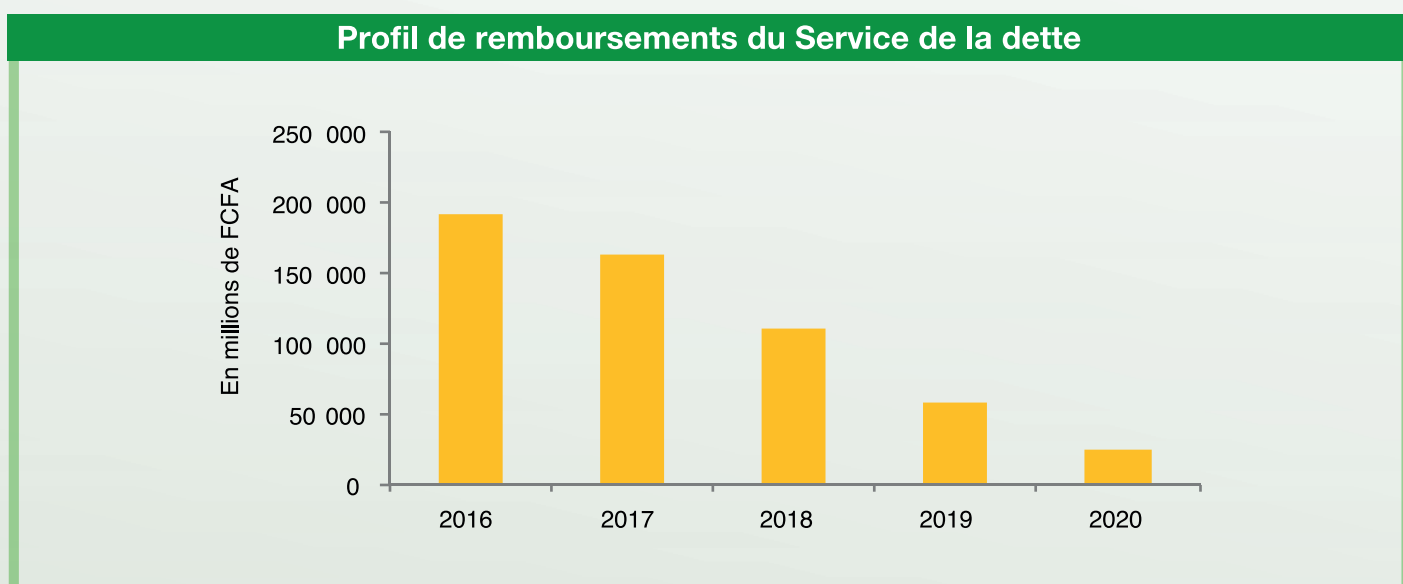
Source : Agence UMOA-Titres

Par ailleurs, les modalités de remboursement des titres publics sur le marché régional font ressortir un

échancier du service de la dette réparti comme suit au 31 décembre 2015 :

• Court terme (jusqu'à 1 an) : 125,7 milliards;

• Moyen terme (au-delà de 1 an à 5 ans) : 229,2 milliards.



Source : Agence UMOA-Titres

7.4 Stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat Togolais pour la période 2015-2019 a pour objectif d'atténuer les risques de refinancement et de stabiliser, voire de réduire le coût de l'emprunt tout en mobilisant les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement du pays. La stratégie d'endettement est également en ligne avec l'objectif d'assurer la viabilité de la dette à long terme. Cette stratégie se décline à travers les points suivants :

- la stabilisation de la structure du portefeuille actuel de la dette intérieure, voire l'éventuel allongement des maturités qui devrait permettre d'atténuer le poids du service de la dette sur la trésorerie;

- le maintien de la prédominance des ressources extérieures concessionnelles et le recours, au besoin, à des ressources semi-concessionnelles pour des projets spécifiques.

D'après la stratégie retenue, l'Etat entend recourir aux emprunts extérieurs concessionnels et semi-concessionnels à concurrence de 60%, et aux emprunts intérieurs à hauteur de 40% pour une maturité allant de 5 à 10 ans.

Les principaux créanciers cibles sont: la BOAD, la BAD/FAD, l'IDA, le FIDA, la BADEA, la BID, la Chine, le Fonds Koweïtien, le Fonds Saoudien, l'Eximbank Chine et l'Eximbank Inde, etc.

7.5 Viabilité et soutenabilité

La dernière analyse de la viabilité de la dette publique du Togo, préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale en novembre 2015, a conclu que le risque de surendettement extérieur reste modéré. En effet, la qualité des politiques et des institutions du Togo, telle que mesurée par l'Indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales, (EPIN ou CPIA) de la Banque mondiale pour la période 2011-13 (2,98), classe les performances du pays comme « faibles ». Les seuils indicatifs correspondants pour les indicateurs de la dette extérieure sont 30% pour le ratio de la Valeur Actuelle Nette (VAN) de la dette sur PIB, 100% pour le ratio de la dette sur exportations, 200% pour le ratio de la VAN de la dette sur recettes, 15% pour le ratio du service de la dette sur exportations et 18% pour le ratio du service de la dette sur recettes. Le repère indicatif correspondant au ratio du total de la dette publique sur PIB est de 38%. L'ensemble des ratios considérés restent inférieurs aux seuils indicatifs sur la période de projection de 20 ans. La valeur actuelle (VA) de la dette publique et garantie par l'État est de 19% du PIB en 2015 et reste inférieure au seuil de 30% jusqu'à la fin de la période de projection. De plus, la VA de la dette extérieure

rapportée aux exportations et le service de la dette rapporté aux recettes restent relativement stables et inférieurs à leurs seuils indicatifs respectifs jusqu'en 2035. Cependant, les perspectives de la dette extérieure du Togo restent vulnérables aux chocs, notamment à la fin de la période de projection. Trois (3) ratios principaux sont dépassés dans différents scénarii et tests de résistance. Ce sont le ratio de la VA de la dette extérieure sur PIB (dépassement en 2022), le ratio de la VA de la dette sur recettes (dépassement en 2028), en cas de conditions moins favorables au niveau des prêts extérieurs ainsi que le ratio de la VA du service de la dette sur recettes qui dépasse les seuils indicatifs à la fin de la période dans le cas d'une combinaison de chocs sur la croissance, les exportations, les flux non créateurs de dette et la valeur de la monnaie.

Par ailleurs, dans le scénario historique, les trois (3) ratios qui précèdent et le ratio de la VA de la dette sur exportations dépassent leurs seuils, bien que le dernier soit moins pertinent pour le Togo, si l'on tient compte du fait que le pays est membre de l'UEMOA. L'inclusion de la dette publique intérieure du Togo dans l'analyse met en exergue la vulnérabilité du scénario de référence.

Le ratio de la VA de la dette publique sur PIB dépasse le niveau de référence de 38% (au-delà duquel le risque de surendettement est supposé s'aggraver pour les pays dont le score CPIA est faible) pour la plupart de la période de prévision, en raison du poids élevé de la dette intérieure (32,9% du PIB en 2015). D'après les projections, le ratio de la VA de la dette sur recettes devrait progressivement baisser à long terme, mais rester à un niveau élevé. Celui du ratio de la VA du service de la dette sur recettes quant à lui a

tendance à augmenter avec le temps, témoignant d'une vulnérabilité croissante du service de la dette aux variations des recettes budgétaires. Face à ces résultats, les Autorités nationales ne voient aucun risque associé à l'accroissement du niveau d'endettement, mais elles reconnaissent la nécessité de restructurer et d'améliorer la capacité de gestion de la dette pour accroître l'efficacité de ses fonctions. L'évolution des indicateurs de la dette publique se présente comme suit :

Libellé	Seuils	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Cadre de viabilité de la dette publique										
VA de la dette du secteur public	< 38	49,0	52,2	51,4	50,7	50,9	51,1	47,9	41,8	36,3
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	N/A	249	248,1	240,4	235	235,8	234,8	220,5	190,5	167,4
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	N/A	277,3	277,9	270,6	264,6	261,1	259,5	242,4	204	172,3
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %)	N/A	22,7	8,2	10,7	8,9	9,3	11,6	13,5	18,0	17,9
Ratio service de la dette/recettes (en %)	N/A	25,3	9,1	12,0	10,1	10,3	12,8	14,9	19,2	18,4
Cadre de viabilité de la dette extérieure										
VA de la dette extérieure en % du PIB	< 30	17,5	19	18,6	18,3	18,9	19,4	19,5	23,0	26,5
VA de la dette extérieure en % des exportations	< 100	43,5	47,2	45,2	43,6	43,8	44	43,4	112,2	125,8
Ratio service de la dette/ exportations (en %)	< 15	4,6	3,3	3,4	2,9	2,8	3,1	3,9	6,0	8,0

Source : Revue FMI, juin 2015

N/A: Non Applicable indique les cas où les seuils des indicateurs ne sont pas définis.

Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence part de l'hypothèse de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles saines et d'un plan d'investissement ambitieux. Le taux de croissance prévu dans le scénario

s'établirait à 5,5% sur la période 2015-2018 soutenu par la production agricole, les services de transport liés au commerce international et par l'impact des investissements dans l'infrastructure de transport.

ANNEXES

ANNEXE I : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Stock de la dette extérieure (en milliards FCFA)

Libellé	2011	2012	2013	2014	2015
Créanciers multilatéraux	170,3	164,1	209	243,1	293,5
Créanciers bilatéraux	40,6	35,9	28,6	26,7	42,2
Dettes commerciales	31,1	78,8	119,8	200,7	268,4
Total	242	278,8	357,4	470,5	604,1
Dette extérieure en % du PIB	13,7%	14,1%	17,7%	21,2%	25,5%

Source : DDP

ANNEXE II : DÉTAIL DU STOCK DE LA DETTE INTÉRIEURE

Stock de la dette intérieure (en milliards FCFA)

Libellé	2011	2012	2013	2014	2015
Arriérés audités par le cabinet KPMG	266,1	259,9	249,1	198,4	198,1
Dettes des sociétés d'Etat liquidées	100,7	96,3	52,6	50,7	49,2
Restructuration des banques	63,3	50,7	38,1	25,4	12,7
Bons du Trésor	20,0	40,0	111,4	130,6	159,0
Emprunts obligataires	89,6	130,6	174,7	258,6	333,5
Allocations DTS	45,0	41,1	37,0	32,7	28,2
Autres	5,0	10,4	5,2	0,0	0,0
Total	589,7	629,1	668,1	696,4	780,8
Total (en % du PIB)	33,3	31,9	33,1	31,4	32,9

Source : DDP

ANNEXE III : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU TOGO DE 2013 À 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Togo	TG -BT - 6 mois - 01.août.13	TG0000000363	Adjudication	0,50	31/01/13	25 000	4,95
Togo	TG -BT - 12 mois - 24.avril.14	TG0000000371	Adjudication	1,00	25/04/13	29 000	4,94
Togo	TG -BT - 12 mois - 22.juillet.14	TG0000000389	Adjudication	1,00	23/07/13	32 350	4,66
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 23.août.18	TG0000000397	Adjudication	5,00	22/08/13	37 461	7,24
Togo	TG -BT - 12 mois - 16.octobre.14	TG0000000405	Adjudication	1,00	17/10/13	25 000	4,56
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 29.novembre.18	TG0000000413	Adjudication	5,00	28/11/13	28 000	6,71
Togo	TG -BT - 12 mois - 16.décembre.14	TG0000000421	Adjudication	1,00	18/12/13	25 000	4,57
Togo	TG -BT - 12 mois - 15.janvier.15	TG0000000439	Adjudication	1,00	16/01/14	25 000	4,68
Togo	TG -BT - 12 mois - 16.avril.15	TG0000000447	Adjudication	1,00	17/04/14	20 600	4,96
Togo	TG -BT - 9 mois - 17.février.15	TG0000000454	Adjudication	0,75	20/05/14	35 000	4,80
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 18.juillet.19	TG0000000462	Adjudication	5,00	17/07/14	38 000	7,00
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 05.septembre.19	TG0000000470	Adjudication	5,00	04/09/14	40 000	6,85
Togo	TG -BT - 12 mois - 14.octobre.15	TG0000000488	Adjudication	1,00	13/10/14	25 000	5,39
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 14.novembre.19	TG0000000496	Adjudication	5,00	13/11/14	39 209	6,83
Togo	TG -BT - 12 mois - 09.décembre.15	TG0000000504	Adjudication	1,00	10/12/14	25 000	5,65
Togo	TG -BT - 6 mois - 15.juillet.15	TG0000000512	Adjudication	0,50	14/01/15	33 000	5,36
Togo	TG - 5,5% - 3 ans - 30.janvier.18	TG0000000520	Adjudication	3,00	29/01/15	30 000	6,12
Togo	TG -BT - 12 mois - 10.février.16	TG0000000538	Adjudication	1,00	11/02/15	30 000	5,64
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 04.mars.20	TG0000000546	Adjudication	5,00	03/03/15	30 000	6,80
Togo	TG -BT - 12 mois - 06.avril.16	TG0000000553	Adjudication	1,00	08/04/15	33 000	5,40
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 10.juillet.20	TG0000000561	Adjudication	5,00	09/07/15	33 000	6,15
Togo	TG -BT - 24 mois - 20.juillet.17	TG0000000579	Adjudication	2,00	23/07/15	33 000	4,83
Togo	TG -BT - 12 mois - 06.octobre.16	TG0000000587	Adjudication	1,00	08/10/15	33 000	4,63
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 20.novembre.20	TG0000000595	Adjudication	5,00	19/11/15	30 000	5,87
Togo	TG -BT - 24 mois - 30.novembre.17	TG0000000603	Adjudication	2,00	03/12/15	30 000	5,12
Togo	TG -BT - 12 mois - 11.janvier.17	TG0000000611	Adjudication	1,00	13/01/16	30 000	5,10
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 05.février.21	TG0000000660	Adjudication	5,00	04/02/16	33 000	6,13
Togo	TG -BT - 6 mois - 14.septembre.16	TG0000000686	Adjudication	0,50	16/03/16	20 131	5,39
Togo	TG -BT - 24 mois - 28.mars.18	TG0000000694	Adjudication	2,00	30/03/16	38 500	5,68

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions FCFA)	TMP*
Togo	TG - 5,5% - 3 ans - 26.avril.19	TG0000000702	Adjudication	3,00	25/04/16	27 695	6,03
Togo	TG -BT - 24 mois - 23.mai.18	TG0000000710	Adjudication	2,00	25/05/16	22 000	5,76
Togo	TG - 6,5% - 7 ans - 15.juillet.23	TG0000000728	Adjudication	7,00	14/07/16	33 000	6,44
Togo	ETAT TOGOLAIS 6,50% 2016-2026 (10 ans)	TG0000000744	Syndication	10,00	20/07/16	156 000	6,60
Togo	TG -BT - 24 mois - 27.septembre.18	TG0000000736	Adjudication	2,00	29/09/16	35 000	5,69
Togo	TG - 6,5% - 7 ans - 15.juillet.23	TG0000000728	Adjudication	7,00	20/10/16	33 000	7,31
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 05.février.21	TG0000000660	Adjudication	5,00	15/12/16	33 000	7,21

(*) TMP: Taux moyen pondéré

Source: Agence UMOA-Titres

ANNEXE IV : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (millions de FCFA)
Togo	TG - 6% - 10 ans - 17.juillet.17	TG0000000298	10,00	16/07/07	5,99	6,00	2 857
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 18.juin.17	TG0000000330	5,00	18/06/12	8,21	6,50	8 750
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 23.août.18	TG0000000397	5,00	22/08/13	7,24	6,50	18 731
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 29.novembre.18	TG0000000413	5,00	28/11/13	6,71	6,50	14 000
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 18.juillet.19	TG0000000462	5,00	17/07/14	7,00	6,50	28 500
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 05.septembre.19	TG0000000470	5,00	04/09/14	6,85	6,50	30 000
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 14.novembre.19	TG0000000496	5,00	13/11/14	6,83	6,25	29 407
Togo	TG - 5,5% - 3 ans - 30.janvier.18	TG0000000520	3,00	29/01/15	6,12	5,50	30 000
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 04.mars.20	TG0000000546	5,00	03/03/15	6,80	6,50	22 500
Togo	TG - 6,5% - 5 ans - 10.juillet.20	TG0000000561	5,00	09/07/15	6,15	6,50	33 000
Togo	TG -BT - 24 mois - 20.juillet.17	TG0000000579	2,00	23/07/15	4,83	--	33 000
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 20.novembre.20	TG0000000595	5,00	19/11/15	5,87	6,25	30 000
Togo	TG -BT - 24 mois - 30.novembre.17	TG0000000603	2,00	03/12/15	5,12	--	30 000
Togo	TG - 6,25% - 5 ans - 05.février.21	TG0000000660	5,00	04/02/16	6,13	6,25	66 000
Togo	TG -BT - 24 mois - 28.mars.18	TG0000000694	2,00	30/03/16	5,68	--	38 500
Togo	TG - 5,5% - 3 ans - 26.avril.19	TG0000000702	3,00	25/04/16	6,03	5,50	27 695
Togo	TG -BT - 24 mois - 23.mai.18	TG0000000710	2,00	25/05/16	5,76	--	22 000
Togo	TG - 6,5% - 7 ans - 15.juillet.23	TG0000000728	7,00	14/07/16	6,44	6,50	66 000
Togo	ETAT TOGOLAIS 6,50% 2016-2026 (10 ans)	TG000000032?	10,00	20/07/16	6,60	6,50	156 000
Togo	TG -BT - 24 mois - 27.septembre.18	TG0000000736	2,00	29/09/16	5,69	--	35 000

Source : Agence UMOA-Titres

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :

- **Réalisations** : données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3 ;

- **Estimations** : correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées ;

- **Projections ou prévisions économiques** : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Élément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

Taux de change : prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence ($T = [\text{indice des prix des exportations} / \text{indice des prix des importations}] \times 100$).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps ($T > 100$) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR MIEUX BÂTIR NOTRE AVENIR



UMOA-Titres

Bâtit un Marché intégré des Titres Publics

Créée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le but d'assister les Etats membres de l'UMOA dans la mobilisation, sur les marchés financiers, des ressources nécessaires à leurs développements, Umoa-Titres est également l'agence régionale de gestion et de promotion du Marché des Titres Publics.

Partenaire privilégié des Etats, nous souhaitons renforcer le rôle primordial du Marché des Titres Publics au travers d'une image de marque répondant mieux aux défis dudit Marché.

Cette nouvelle identité visuelle se traduit par un logo désormais plus explicite, représentatif de notre ambition : contribuer activement au développement de notre Union. Ce logo est accompagné d'un slogan résumant notre activité et notre vision.

A l'image de ce nouveau logo, c'est toute notre institution qui se positionne plus que jamais comme une référence majeure du Marché des Titres Publics.

Ensemble et dès aujourd'hui, construisons l'UMOA de demain.

www.umoatitres.org



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.org